HAM 2011

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg

Ham plus attractif que jamais

2011 a été un cru exceptionnel sur le plan événementiel. Le forum des Métiers en uniformes (qui a vu s'installer un blindé devant la mairie), la journée Sécurité routière (avec une désincarcération impressionnante d'un véhicule et l'étonnante exposition d'une vingtaine de voitures de prestige, dont 6 Ferrari), en ont été les fers de lance.
L'élection de Maud Pisa (une hamoise de 21 ans) aux titres de Miss Moselle et Miss Lorraine - fait extraordinaire - a couronné le tout.

Le forum des métiers en uniformes a été un succès. Il sera reconduit le 8 février 2012

La journée de sensibilisation à la sécurité routière a permis d'agir sur le comportement des personnes

Crédit photo MIDLANDS ARTISTIC

Maud Pisa : une Miss à la mode de chez nous

www.hamsousvarsberg.fr

Sommaire

Mot du Maire 3
Délibérations du Conseil Municipal 4
Finances 10
Événements de l'année 11
Environnement 19
Embellissement 20
Recettes traditionnelles 21
Travaux 22
Sécurité 25
Vie associative - Calendrier des manifestations 26
Vie scolaire 29
Vie sociale 31
État civil 33
Prestations de service communales 35
Pages d'Histoire 36
Informations diverses 40
Photo du Personnel 44

Bulletin municipal de Ham-sous-Varsberg
3 rue du Ruisseau - 57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 29 86 90
Internet : www.hamsousvarsberg.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : *Valentin Beck*
Rédacteur en chef adjoint/secrétaire de rédaction :
Michel Amella
Ont contribué à la rédaction :
Denis Bayart, Denis Carmagnani, Cathy Farruggia, Henri Jager, Jean-Marc Lancelot, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Serge Savy, Christine Thil et Alain Wagner.

Tiré à 1 500 exemplaires, sur papier recyclé.
Agence Synchro (Porcelette) - **www.studio-synchro.fr**

Merci à tous les annonceurs qui ont permis de réduire la facture de ce bulletin.

Un grand merci à nos fidèles photographes, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Denis Carmagnani, mais aussi à ceux qui ont contribué exceptionnellement à ce numéro.

Ça bouge à Ham !

Chères Hamoises, chers Hamois,

Nous vous connaissons suffisamment pour savoir que vous préférez les actes aux longs discours. Cela convient parfaitement à l'équipe municipale que vous avez choisie, et qui travaille avec sérieux, efficacité et courage pour redynamiser et embellir notre petite ville verte et rendre ses équipements plus fonctionnels. Même les plus sceptiques le constatent.

Le Plan local d'urbanisme (avec approche environnementale) sera approuvé début 2012. Il permettra d'organiser la venue progressive de nouveaux habitants sans dépasser le seuil des 3 500.
Ham a des atouts : 4 étangs, 13,43 km de cours d'eau, un château, une chapelle, une forêt domaniale, des espaces vert à n'en plus finir, un marais protégé, 3 écoles maternelles et primaires, un collège, un gymnase, un dojo, des terrains de football, des cours de tennis, un club de dressage pour chiens...

Vous qui appréciez les choses concrètes, vous avez été servi cette année : les engins de chantier ont à nouveau sévi, les outils des artisans ont à nouveau résonné. Dans la rue, à la mairie, dans les écoles, dans les logements communaux, au gymnase, dans le marais, dans la salle socioculturelle, au cimetière. Partout où c'était nécessaire et, à chaque fois, avec la même conviction, la même foi, la même motivation. En gardant toujours à l'esprit que l'argent du contribuable doit être utilisé à bon escient, que les travaux doivent être menés exclusivement dans l'intérêt général, et qu'il faut convaincre sans relâche pour obtenir un maximum de subventions.
Ce bulletin témoigne de toute cette énergie, cette vigueur, et montre à quel point nous sommes déterminés à respecter nos engagements.

L'animation n'a pas été en reste. Elle a même été particulièrement omniprésente et variée cette année, pour ne pas dire extraordinaire. De nombreuses pages lui sont consacrées. Ham-sous-Varsberg est devenue une commune attractive, avec une dynamique, des atouts, un environnement remarquable. Ham se hisse au niveau de seconde ville du canton de Boulay et de la communauté de communes du Warndt ; elle compte 2832 habitants et 55 commerces, entreprises et professions libérales. Son avenir est devant elle : la démographie est en progression et des projets commerciaux et urbains sont dans les cartons. Un périscolaire est également envisagé.

Que les femmes et les hommes qui participent à tous ces efforts soient ici remerciés. Je pense notamment à mes adjoints que je salue tout particulièrement. Ils jouent un rôle très important dans le processus. J'ai une pensée affectueuse pour mes conseillers municipaux dont certains n'hésitent pas à faire don de soi. Je tire mon chapeau aux membres du personnel communal, qui sont quelquefois bousculés par nos nombreuses actions. Merci aux 47 membres non élus des commissions municipales, aux présidents et membres des 25 associations qui apportent leur pierre à l'édifice. Je n'oublie pas les nombreux volontaires qui nous aident au quotidien ; ils se reconnaîtront.

En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour les malades, les personnes en difficulté et toutes celles qui méritent notre attention.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2012 !

Valentin Beck

Les délibérations

Conseil Municipal du 17 janvier

Recensement de la population

Le recensement de l'ensemble de la population de Ham-sous-Varsberg se déroule du 20 janvier jusqu'au 19 février. Il repose sur un partenariat étroit entre la commune, qui prépare et réalise les enquêtes, et l'Insee qui organise et contrôle la collecte des informations et diffuse les résultats. Une enquête Famille et logements est également prévue ; elle concerne qu'une partie des foyers. La municipalité reçoit pour ces deux opérations une dotation de 6 775 € de l'État. Un coordonnateur communal a été désigné : Jean-Marc Lancelot, par ailleurs adjoint aux affaires sociales, est assisté dans cette mission par Christine Thil, secrétaire de mairie. Six personnes sans emploi, ont été recrutées parmi la population pour remplir la fonction d'agents recenseurs. Ils seront rémunérés grâce à l'enveloppe accordée par l'État, sur un forfait calculé sur la base de leur secteur de recensement.

Subventions

100 € de subvention ont été accordés aux Restaurants du cœur, 70 € à la Ligue contre le cancer, 40 € à l'Association familiale d'aide à domicile et 230 € à l'école des Genêts pour une sortie de 23 élèves de CE1/CE2 à l'étang du Lindre.

SCOT

Le DOG (Document d'orientation général) du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Val de Rosselle, auquel a adhéré la Communauté de Communes du Warndt et dont le maire de Ham-sous-Varsberg est membre du comité de pilotage, a été approuvé par le CM. Ce document arrêté le 18 novembre à Forbach, et qui sera soumis dans les semaines à venir à une enquête publique, a mobilisé les énergies de 47 communes d'un territoire allant de Creutzwald à Forbach, en passant par Sarreguemines, Freyming-Merlebach et Saint-Avold. Principaux domaines concernés : l'environnement, la requalification urbaine, le développement économique et la mobilité. Ce SCOT envisage notamment la circulation d'un Tram-train dont l'une des phases de construction concernerait Creutzwald, sur une partie des anciens rails du chemin de fer des Houillères, à moins de 200 mètres au nord de Ham-sous-Varsberg.

SACR et ligne de crédit

Le CM va demander au Conseil général de prolonger la convention SACR (Soutien à l'aménagement des communes rurales) afin de régulariser le dossier de subvention des travaux d'accompagnement du giratoire près de la mairie. Par ailleurs, comme il est recommandé à toute commune de disposer d'une ligne de crédit pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, le CM a autorisé le maire à ouvrir une ligne de crédit de 200 000 € d'une durée d'un an auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel. En 2008, 2009 et 2010, la ligne de crédit n'a pas été utilisée.

Divers et communication

La commune a retenu la candidature des quatre premiers jeunes de la localité qui se sont inscrits en mairie pour travailler un mois complet durant les vacances d'été. Le maire a également informé les membres de son conseil que le bâtiment de l'ex-Simet est sur le point d'être racheté par deux chefs d'entreprise résidant à Ham-sous-Varsberg, et qu'un 3e investisseur - également de Ham - était intéressé par le terrain à côté de l'ex-Simet qui servait jusque-là de parking. Puis, il a manifesté son satisfecit quant au démarrage du chantier de démantèlement du snack « Le Chef » face à l'école des Genêts suite à l'action en justice menée par la municipalité.

Vœux

L'ordre du jour étant épuisé, une petite cérémonie des Vœux (vœux du CM au 1er magistrat et à son épouse + Vœux du maire à son CM) s'est déroulée dans la salle du conseil. Elle s'est achevée par un verre de l'amitié.

Conseil Municipal du 11 février

Réparation du clocher de l'Église

Le toit du clocher de l'Église Saint-Lambert ayant une légère fuite, la charpente a subi une détérioration qui nécessite réparation. Le Conseil de Fabrique a soumis à l'approbation du conseil municipal l'intervention d'une entreprise spécialisée. Une demande de subvention au Conseil Général (Pacte 57 Patrimoine) est en cours.

Dégâts des eaux à l'école Anne Frank

Une fuite d'eau sur une vanne d'eau potable fissurée, a occasionné d'importants dégâts à l'école Anne Frank le 30 décembre 2010. La rentrée a néanmoins pu s'effectuer dans de bonnes conditions. Plafonds et murs d'une partie du rez-de-chaussée et du 1er étage sont à rénover. Du matériel (ordinateur, lampe de tableau, imprimante, scanner, ...) est à remplacer. Le CM a accepté un premier règlement du sinistre d'un montant de 4 240,94 €. Resteront 621,20 € à rembourser à la fin des travaux.

Redevance d'occupation du domaine public

France Télécom occupe le domaine public de la commune avec une emprise au sol de 3,90 m² avec une artère aérienne de 1,826 kilomètre et un réseau souterrain de 23,013 km. Comme EDF, GDF et Numéricâble, l'entreprise France Télécom doit elle aussi payer sa part de redevance d'occupation du domaine public. Le CM a accepté un règlement de 922 € + 926 € + 995 € + 997 € + 1037 € pour, respectivement, les exercices 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011, selon les tarifs annuels définis par décret du 27 décembre 2005.

Subventions

Le CM a accordé une subvention de 100 € à l'association des Amis du mémorial d'Alsace Moselle, 70 € au Groupement d'étude et de conservation de la nature en Lorraine (Gecnal), 45 € à l'association Mouvement vie libre (aide aux alcooliques) et 40 € au groupe Handicap de Freyming-Merlebach qui vient régulièrement en aide à une Hamoise.

Motion

Le CM dénonce à nouveau un mauvais coup porté contre la corporation minière (cf. délib. CM du 29 mars 2010). Considérant la confirmation de la suppression de l'article 2-2 B du décret du 24 décembre 1992. Cet article découlait de la volonté des caisses de sécurité sociale minière (SSM/Carmi Est) de continuer à assurer le meilleur accès aux soins notamment par la prise en charge des transports pour accéder aux médecins spécialistes, aux chirurgiens dentistes, à tous actes techniques et aux cures dont ont besoin les veuves, les anciens mineurs et leur famille. Cette suppression va laisser beaucoup d'affiliés sans offre de santé accessible et risque de les conduire à devoir renoncer à se soigner, ce qui est intolérable. Considérant le rapport de M. BUR, député du Bas-Rhin, qui vise à supprimer le régime minier en le transférant vers le régime général. Considérant l'intention exprimée dans le rapport d'abandonner la construction du plateau technique unique (PTU) en Moselle-Est sans contre garantie d'offre de soins dont la population a légitimement besoin. Considérant que les mineurs ont exposé durant des décennies leur santé pour la prospérité de la nation entière et que de ce fait ils méritent une reconnaissance de la nation. Malgré les engagements officiels de garantie de la gratuité des soins et ce jusqu'au dernier affilié, le décret du 31 décembre 2009 est une attaque directe aux droits et acquis de la corporation minière. De plus, le rapport du député BUR revient à renier cette dette morale de la France de l'après guerre à l'égard des mineurs dont le statut du mineur et ses avantages sociaux annexes ne sont que la contrepartie du lourd tribut payé par les mineurs, dont le travail a été le fondement de la croissance économique du pays. Le Conseil Municipal de Ham-sous-Varsberg s'oppose aux conclusions du rapport BUR, refuse le transfert du régime minier vers le régime général, appelle les pouvoirs publics à respecter le Pacte Charbonnier qui garantit les droits des mineurs jusqu'au dernier survivant. Le Conseil Municipal considère qu'il serait irrespectueux, voire indécent, de prendre pour cible les derniers ayants droit de la corporation minière, amenés naturellement à disparaître à court terme du fait de leur moyenne d'âge élevée. Motion approuvée à l'unanimité.

Divers

L'ordre du jour épuisé, le maire a informé le CM qu'un sondage municipal a été diffusé aux 480 aînés de plus de 67 ans de la localité, les invitant à donner leur avis sur l'organisation future de la fête des aînés. Possibilité leur est offerte d'être invités au restaurant plutôt que dans une salle des fêtes, et de placer ce rendez-vous traditionnel dans le calendrier printanier plutôt qu'hivernal. Le règlement de location de la salle socioculturelle a été revu. Désormais la remise des clés se fera le vendredi à 13h30 et le retour le lundi à 11h30. Le tarif préférentiel ne sera appliqué qu'en présence d'un habitant de la localité lors de la remise des clés, et une attestation d'assurance sera exigée impérativement. Par ailleurs le contrat en CAE d'un ouvrier du service technique s'achèvera fin du mois de février, les conditions de ce contrat aidé par l'État ayant été modifié à la défaveur de la municipalité. Enfin, Valentin Beck a salué l'initiative de l'Inter-associations qui prévoit un vide grenier le 1er mai autour de la mairie. L'inscription s'élèvera à 5 € les 4 mètres avec un supplément d'1 € le mètre supplémentaire. Cette même association envisage d'organiser près du terrain de football un Salon du modélisme le 17 juillet. À noter également que des cours de yoga derviche seront donnés à partir du 16 mars dans une salle de classe inoccupée de l'école Anne Frank.

Conseil Municipal du 14 mars

Comptes administratif et de gestion 2010 approuvés

Le compte administratif 2010 a été présenté de manière détaillée avec des exemples concrets des dépenses et recettes de l'année écoulée. Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1er adjoint - l'a adopté à l'unanimité. En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 805 994,96 € et les recettes à 999 528,12 €. D'où un excédent de clôture de 193 533,16 € qui sera versé à la section Investissement du budget primitif de 2011. En section Investissement, les dépenses s'élèvent à 428 545,40 € et les recettes à 507 269,42 €, d'où un excédent d'investissement de 78 724,02 €. L'excédent cumulé (272 257,18 €) constitue la trésorerie nécessaire pour couvrir une partie des dépenses de la commune en 2011. Le compte de gestion, qui est la copie conforme du compte administratif validé par le Percepteur de Creutzwald, a également été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Acceptation d'un chèque

En règlement d'un sinistre (dommage au camion de la commune suite à un accident de la circulation en période de neige), la commune s'est vue remettre un chèque de 1 290,54 € de sa compagnie d'assurance.

Droit de place sur le domaine public

Considérant qu'il n'est pas autorisé à une municipalité d'accorder un droit de place sur le domaine public à titre gracieux, le CM a décidé d'appliquer un tarif de 50€ pour l'organisation de tout vide grenier sur le ban communal. Ce tarif sera applicable au vide grenier organisé par l'Inter-associations le 1er mai aux abords de la mairie.

Modification règlement de location salle socioculturelle

Suite à de nombreux dysfonctionnements, le CM a décidé de réclamer une caution à tout locataire de la salle socioculturelle comme c'est déjà le cas dans d'autres communes. Un chèque de 500 € établi à l'ordre du trésor public sera désormais exigé lors de la remise des clés, le vendredi à 13h30. Ce chèque sera restitué en fin de location après un état des lieux le lundi à 11h30.

Subvention

Une subvention de 70 € a été accordée à la Prévention routière de la Moselle.

Emploi aidé

En vue d'accepter la proposition du Pôle emploi d'accueillir un jeune au chômage sous contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE de 6 mois non renouvelable à raison de 20 h par semaine, subventionné à hauteur de 70 % par l'État) du 1er avril au 30 septembre, la commune a créé un emploi d'adjoint technique de 2e classe.

Divers

Le maire a confirmé que M. André Faivre a cédé le bâtiment de l'ex-entreprise Simet dont il était propriétaire à deux investisseurs hamois. L'entreprise Métal génération a d'ores et déjà démarré son activité sur le site avec 6 salariés.

Conseil Municipal du 28 avril

Taux d'imposition 2011

Les taux d'imposition pratiqués à Ham-sous-Varsberg, se situent parmi les plus bas du département. On peut ainsi dire que les Hamois sont sous-imposés en matière de fiscalité communale. La Moselle affiche en effet, pour une commune de même importance, un taux moyen de taxe d'habitation de 11,05 %, de taxe foncière sur le bâti de 11,28 % et de taxe foncière sur le non bâti de 54,23 %. Face à ce constat, la commission des Finances a proposé au conseil municipal de rattraper progressivement le retard et d'augmenter les trois taux d'imposition de manière légère en 2011. Ainsi il a été proposé de porter le taux de la taxe d'habitation de 6,97 % à 7,18 %, la taxe foncière (bâti) de 4,83 % à 4,97 %, la taxe foncière (non bâti) de 32,48 % à 33,45 %. L'excédent attendu s'élève à environ 9000€.
Approbation du CM à l'unanimité.

Budget primitif

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été «torturés» dans tous les sens par la commission des Finances présidée par Denis Bayart, qui, à la demande du maire, s'est réunie pour la 1ère fois avec la commission «Travaux, cimetière, forêt et environnement» présidée par Henri Jager. Le résultat de leur concertation a été présenté au conseil municipal. Mot d'ordre : malgré un budget serré, l'équipe municipale souhaite poursuivre la redynamisation de Ham-sous-Varsberg. Finalisation du PLU, réhabilitation du gymnase, poursuite de la modernisation de la mairie et de l'embellissement de la ville, réparation de trottoirs, remise aux normes de l'assainissement au complexe sportif des Genêts, remplacement des fenêtres de la salle socioculturelle, création d'un parc pour enfants en bas âge et aménagement d'un sentier près de l'étang de l'Escherbruch, en constituent les principales orientations. Ces projets ont été chiffrés au plus juste et ajoutés aux travaux d'entretien (élagages d'arbres, gestion du cimetière et de l'éclairage public, ...) et aux frais de fonctionnement (personnel municipal, emprunts en cours, etc.) avant d'être comparés aux capacités financières de la commune. Une optimisation des subventions a été lancée en parallèle, ainsi qu'un plan visant à augmenter les recettes (augmentation des loyers communaux décidée en 2010, vente de terrain, ...) et à diminuer les dépenses (ex : 1 agent titulaire parti à la retraire n'a pas été remplacé). La légère augmentation de l'imposition des ménages et la stratégie visant à augmenter de manière raisonnable la population complètent le dispositif. Les dépenses et recettes de fonctionnement pour 2011 s'équilibrent à 1 055 450€. Les dépenses et les recettes d'investissement se situent à 1 206 500€. Le budget a été adopté à l'unanimité.

Vente de terrain

Le CM a accepté la proposition du maire et de son 1er adjoint de céder au tarif de 10 000€, un terrain à GRT Gaz pour y construire une station de renforcement de réseau de gaz local. La promesse de vente concerne 20,48 ares de terrains au lieu-dit «Sitter» cadastré section 5, parcelle 194. La somme de 10000 € devra être versée au budget de la commune en 2011. Tous les frais (arpentage, bornage, notaire, taxes) restent à la charge de l'acheteur. L'installation sera grillagée et bordée de haies.

Commissions réunies

Tous les ans, le Président de la Commission des Finances réunit ses membres pour débattre du budget prévisionnel avant de le présenter au conseil municipal. Pour un maximum de transparence, mais aussi pour impliquer les membres de la Commission « Travaux, cimetière, forêt et environnement » (présidée par Henri Jager) dans la concertation, le maire a souhaité réunir les deux commissions le même jour. Le débat a permis d'affiner les lignes budgétaires et de s'entendre sur l'augmentation ou non des taux d'imposition.
Le résultat de la concertation a été présenté au Conseil municipal du 28 avril.

Nouveau carrelage sur la piste de dance au parc de la Mairie réalisé par l'Inter-associations

Travaux forestiers

Ham-sous-Varsberg détient 65 hectares de forêt. Un entretien annuel est nécessaire. Le programme des travaux sylvicoles pour 2011 proposé par l'ONF a été approuvé à l'unanimité. À noter, que la commune a décidé de replanter, un secteur forestier touché par les insectes, par des chênes et des mélèzes. Un investissement significatif pour les générations futures.

Subventions

Les élus ont accordé une subvention de 70€ à la fédération de la Moselle du Secours populaire français.

Cimetière

Le CM a décidé la construction d'un 3e columbarium au cimetière communal estimé à 14 938€. Le maire est autorisé à demander une subvention exceptionnelle de 5 000€ au titre du Ministère de l'intérieur (enveloppe sénatoriale).

Divers

Le plan de zonage ainsi que le règlement du Plan local d'urbanisme ont été présentés aux élus avant la permanence publique de vendredi 29 avril.

Conseil Municipal du 30 mai

La réunion du Conseil municipal a été précédé d'un exposé sur les Eco-quartiers réalisé par trois spécialistes de la DDT (Direction départementale territoriale) : Patrick Marchand, Pascal Ridgen et Samuel Guth. L'occasion pour les élus et les quelques habitants présents dans le public, de se familiariser avec ce type d'aménagement labellisé, basé sur le principe de : « bâtir la ville idéale où il fait bon vivre ». Les éco-quartiers prennent en compte la cohésion sociale, l'harmonie avec la nature, la recherche de la performance énergétique, la proximité des commerces, des professions libérales et des écoles. Mais aussi l'accessibilité, les cheminements piétons, la qualité de l'eau, la collecte des déchets, la valorisation du patrimoine local. La commune mène actuellement une réflexion dans ce sens concernant ses zones à urbaniser au nord et au centre-ouest de la ville.

Le Conseil de fabrique vend ses terrains dans le marais

Le Conseil municipal de Ham-sous-Varsberg a approuvé le projet du Conseil de fabrique de l'église Saint-Lambert de vendre ses quelque 4 hectares de terrains situés dans le marais (notamment derrière le terrain de football), dans le cadre de la préservation de cette zone humide classée Espace naturel sensible par le département de la Moselle. La valeur vénale de ces biens s'élève à 12 608 €. Pour acquérir ces terrains la commune est subventionnée à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Société des Eaux de l'Est et le Conseil général de la Moselle.

Subvention

La commune a accordé une subvention de 65 € à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle-Est, 50 € à la batterie fanfare de Creutzwald pour sa prestation lors de la cérémonie du 8 mai. 210 € ont été accordés à 21 élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaires des Genêts pour visiter la cathédrale Saint-Étienne et le Musée de la Cour d'Or de Metz, et 190 € à 19 élèves de grande section et de CP de l'école Anne Frank pour la visite des jardins de Laquenexy et le spectacle du cirque Pinder à Metz.

Location horaire d'un local

Il a été décidé d'offrir la possibilité à toute structure associative dans les domaines du social et de la culture (y compris les activités physiques et de bien être), de louer un local communal à l'heure.
Le CM a fixé le tarif à 25 € l'heure d'occupation à compter du 1er juin.

Divers

Le maire a fait le point sur les travaux du Smiasb (Syndicat mixte intercommunal d'assainissement Sud Bisten) envisagés ces prochains jours dans la commune. Ainsi, une pompe de relevage (avec les réseaux d'assainissements collectifs conséquents) sera installée dès les prochains jours dans l'Impasse des Lilas. Un collecteur sera mis en place à proximité de chaque habitation. Les riverains disposeront de 2 ans pour se raccorder à leurs frais sur le nouveau réseau. Ce nouveau dispositif est fondamentalement nécessaire pour assainir de manière collective cette impasse. Dès que ces travaux seront achevés (d'ici le début du mois de juillet), le réseau d'assainissement collectif rue principale (derrière le café Margeotte et la bonneterie Nicola) sera revu et corrigé. Ces chantiers seront réalisés sous maîtrise d'œuvre de Weiler, et les travaux réalisés par Steiner de Creutzwald. Le 1er magistrat a également abordé le sujet de la Réforme territoriale et rapporté les propositions de modifications du Préfet. Ainsi 7 communes de la Communauté de communes de La Houve sont invitées à rejoindre la CCW. Le Sivos du collège Bergpfad (présidé par le maire de Ham), le Sivom-VRD de Boulay-Bouzonville et le SMVT (tourisme) de la vallée de la Nied devraient être tous trois dissous. Le SMIASB pourrait être amené à travailler avec quatre autres syndicats d'assainissement allant de L'Hôpital à Villing, le syndicat des Eaux de Varsberg et de Ham invité à étendre ses compétences à celles de Creutzwald et de Bisten. Toutes ces mesures ne sont que des propositions. Les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et les communes concernées, devront se prononcer dans les trois mois. Autre sujet abordé : l'élection des grands électeurs (ceux qui éliront le 25 septembre les sénateurs) se déroulera le 17 juin. La commune de Ham devra désigner 7 titulaires et 4 suppléants. Enfin, le conseil s'est achevé par un bilan sur l'élaboration du PLU, la permanence publique et la réunion avec les personnes associées. Le Plan local d'urbanisme de Ham sera validé par le CM le 20 juin prochain. Un registre reste d'ici là à disposition des personnes ayant des remarques à formuler.

Conseil Municipal du 17 juin

Le CM a désigné ses Grands Électeurs

Par arrêté préfectoral, le Conseil municipal de Ham-sous-Varsberg s'est réuni exceptionnellement vendredi 17 juin pour procéder à la désignation de ses délégués et suppléants qui éliront, le 25 septembre prochain, les sénateurs. Ont été élus titulaires, à l'unanimité et à bulletins secrets (liste dressée par âge) : Denis Bayart, Jean-Marc Lancelot, Sandro Meneghin, Valentin Beck, Henri Jager, Nadine Maillard et Didier Lallemand. Ont été élus suppléants à l'unanimité et à bulletins secrets (liste dressée par âge) : Michel Amella, Josiane Gambs, Joëlle Carmagnani et David Gapski.

Le président du Conseil Général visite le collège

Conseil Municipal du 20 juin

La séance du Conseil municipal a été précédée d'une réunion d'information à la demande d'un collectif qui souhaitait davantage d'informations sur le futur plan d'urbanisme, et plus particulièrement sur la zone 1 AU2 dans le prolongement du lotissement du Château, avant que celui-ci ne soit validé. L'occasion pour le maire de dresser un bilan global sur ce document d'urbanisme à approche environnementale fondamental pour la commune. Ce qui a permis de couper court à toutes rumeurs non fondées (logements sociaux à forte densité, etc.) et à balayer les inquiétudes et incompréhensions.
Le 1er magistrat a fortement conseillé les 40 concitoyens présents, d'inscrire leurs revendications dans le cahier d'enquête publique qui sera mis à leur disposition ; il leur a assuré la prise en compte de certaines de leurs revendications, notamment celles concernant la hauteur des futures habitations.

Le PLU arrêté

Après la réunion, le Conseil municipal a arrêté le Plan local d'urbanisme (avec approche environnementale) tel qu'il a été écrit après plus de deux ans d'élaboration. Aux 17 réunions de concertation, animées par un cabinet spécialisé, ont été associés de nombreux ingénieurs (DDT, Conseil général, Conseil Régional, Ademe, SCOT, ARS, CCI, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers), ainsi que des spécialistes en assainissement, en eau potable, en environnement et des élus de communes limitrophes. Une réunion publique a été organisée le 15 avril 2010, une permanence publique le 29 avril 2011 et une réunion des personnes associées le 19 mai. Fil conducteur du PLU hamois : « permettre l'urbanisation, en priorité, le long des voies existantes », la commune étant déjà trop étendue avec ses 17 km de voirie. Il serait donc déraisonnable de créer des rues supplémentaires. Son plan de zonage s'appuie sur celui de l'assainissement dressé récemment par le Smiasb (Syndicat mixte intercommunal d'assainissement sud Bisten) pour éviter d'avoir à créer des réseaux supplémentaires ce qui engendrerait un surcoût pour le contribuable. L'objectif est d'augmenter la population en adaptant le nombre d'habitants aux infrastructures existantes : gymnase, dojo, 3 écoles, 1 collège, 2 tennis extérieurs, 2 tennis couverts, 2 terrains de football. C'est une question d'équilibre. L'idée est de passer progressivement et harmonieusement de 2832 habitants à 3400 / 3500 habitants. Le plan de zonage et le règlement proposés vont désormais être remis au Préfet et à 21 « personnes associées » pour 3 mois d'expertise. Entre fin septembre et fin octobre, un commissaire enquêteur sera désigné par le Préfet ; il prendra connaissance du résultat des 3 mois d'examens et assurera des permanences en mairie ; il restera à l'écoute de toute personne ayant des observations à formuler et à consigner dans un registre. Son avis sera

TAXI KIN Serge
Transport de Malades
Tél. 03 87 93 00 41
Port. : 06 07 64 61 25
23 rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
57150 CREUTZWALD

Sté Elio FABINI
LOCA VENTE
Location et vente de matériel pour le bâtiment
ELFA SERVICES (Aides diverses)
3, rue de Brest
(derrière la pharmacie)
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97
Sarl au capital de 13000 €

connu entre fin octobre et fin novembre. La commission municipale Patrimoine, aidée par le bureau d'études, se réunira alors pour la dernière fois afin de finaliser le PLU en s'appuyant sur le rapport du commissaire. Le PLU de Ham-sous-Varsberg ne sera donc définitivement approuvé qu'en 2012. Les Hamois (et autres propriétaires terriens) ont encore plusieurs mois pour se prononcer et faire des observations.

Subventions

La commune a accordé une subvention de 230 € à 23 élèves de l'école maternelle les P'tits loups pour une sortie pédagogique à la ferme « La Colline bleue » de Denting.

Convention de partenariat

Il a été décidé de signer une convention de partenariat d'optimisation des achats avec une entreprise locale spécialisée dans ce domaine de compétence. L'objectif est de réaliser des économies en payant les prestataires de services au moindre coût. De belles économies ont d'ores et déjà été réalisées depuis 3 ans en adoptant ce principe de base. La société Economiz propose de réaliser cette mission au profit de la commune, en se rémunérant sur les gains réalisés suite à des renégociations. La première mission qui lui serait confiée, concernerait l'aménagement de la mairie (2e tranche) et de la salle socioculturelle : remplacement de fenêtres, escaliers, toilettes extérieures, assainissement, etc. Une première estimation montre qu'une économie de 10 à 15 % est réalisable au bénéfice du contribuable. Ce partenariat ne remet pas en cause les groupements de commandes établis depuis plusieurs années avec la CCW.

Achat d'un terrain près de l'étang

Dans le cadre de la réalisation d'un sentier pilote le long de l'Escherbruch, subventionné à hauteur de 65 % par le Conseil général, la commune va acquérir la parcelle 57 dans le Grasgenwiese, au bord de la rue de Diesen au prix estimé par France Domaine à 32 € l'are. Les frais de notaire sont à la charge de la commune. L'objectif est de valoriser ce patrimoine naturel remarquable en proie à de multiples dégradations (pêche délictueuse de jour et de nuit, coupes de végétaux rivulaires, déchets enterrés ou laissés à même le sol, camping sauvage, feux et vols en propriétés privées). Ce projet se concrétisera cette année.

CCW

Le vice président de la CCW, Valentin Beck, a présenté au conseil municipal le rapport administratif 2010 de la communauté de communes, conformément au code général des collectivités territoriales. En vue de la transformation de la Halte-garderie intercommunale (située à Creutzwald) en Halte-garderie multi-accueil, il a été accepté de modifier l'intérêt communautaire : la CCW prendra en charge les frais de gestion induits par ce multi-accueil qui ouvrira le 1er septembre et qui portera la capacité d'accueil à 35 enfants.

Avis sur la Réforme territoriale

Considérant que la commune ne dispose pas de tous les éléments chiffrés permettant d'analyser les conséquences de la proposition du Préfet de modifier des structures intercommunales (CCW, SMIASB, SIE, SIVOM-VRD, SIVOS et SMVT) et que, par ailleurs, le délai de réflexion arrêté au 20 août en pleine période estivale n'est pas raisonnable, le conseil municipal de Ham a décidé de se prononcer sur ce sujet que le 5 septembre lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Motion

Solidaires avec les fédérations des mineurs (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE, CGC), les membres du conseil municipal ont décidé de déposer une motion dans laquelle ils s'opposent au plan Xavier Bertrand. Ils demandent de « stopper cette liquidation et refuse le transfert du régime minier vers le régime général, appelant les pouvoirs publics à respecter le Pacte charbonnier qui garantit les droits des mineurs jusqu'au dernier survivant ». Les élus considèrent « qu'il serait irrespectueux, voire indécent, de prendre pour cible les ayants droit de la corporation minière, ceux-là même qui ont fait la grandeur de la France et qui sont amenés naturellement à disparaître du fait de leur moyenne d'âge élevée ».

Divers

Le maire a rappelé aux membres du conseil municipal et du personnel municipal qu'une formation de secourisme est prévue. La commune prendra en charge les frais (50 € par personne).

Conseil Municipal du 5 septembre

Avis sur le schéma départemental

La Réforme des collectivités territoriales prévoit de simplifier, de rationaliser et d'achever la carte intercommunale de la France. Un projet de Schéma départemental de coopération intercommunale a été proposé par le Préfet. Celui-ci a été soumis pour avis aux membres du Conseil municipal de Ham-sous-Varsberg. Le 20 juin, considérant qu'il ne disposait pas de suffisamment d'éléments chiffrés permettant d'analyser les conséquences de cette proposition et que, par ailleurs, le délai initial de réflexion arrêté au 20 août en pleine période estivale n'était pas raisonnable, le conseil municipal a décidé de ne se prononcer sur ce sujet que le 5 septembre, le délai supplémentaire octroyé par le Préfet ayant été fixé à fin septembre. Dans ce projet, le Préfet propose l'extension de la Communauté de communes du Warndt en lui rattachant les communes de Falck, Merten, Hargarten-aux-Mines, Rémering, Berviller, Dalem et Villing (avec comme conséquence directe : la dissolution de la Communauté de communes de La Houve) et le rapprochement à terme avec la Communauté de communes du Pays Naborien. Le conseil municipal, par son porte-parole le maire, considère que, pour qu'une Communauté de communes soit efficace et utile, elle doit permettre « de faire ensemble, mieux et à moindre coût pour le contribuable, ce que chaque commune ne peut faire ou ferait moins bien et à coût plus élevé ». Or, à l'examen des éléments chiffrés fournis par la Préfecture, il s'avère que « le potentiel fiscal par habitant (après extension) passerait de 244,53 € à 188,45 €, d'où un appauvrissement sensible de la CCW ». Par conséquent, la commune de Ham-sous-Varsberg estime que « les conditions, dans l'état actuel des choses, ne sont pas réunies pour que ce nouvel EPCI soit source de progrès et de réussite, d'autant plus que les sept communes concernées ne souhaitent pas cette fusion, ce dont il convient de tenir compte ». Et de préciser que « la commune de Ham-sous-Varsberg reste néanmoins ouverte au dialogue même si elle reste convaincue que lorsqu'on est plus gros on n'est pas forcément meilleur ». Le conseil donne un avis défavorable à cette fusion à l'unanimité.

Le préfet envisage la suppression, pure et simple, de tous les Syndicats intercommunaux à vocation simple de collège. Or celui du collège Bergpfad, qui réunit les communes de Ham, Porcelette, Guerting, Varsberg, Diesen et Bisten, présente de nombreux avantages. « Sans le Sivos, ces communes ne pourront plus financer, à hauteur de 5 000 € par an en moyenne, cet établissement - souvent cité en exemple - en matériels pédagogiques (ordinateurs, vidéo projecteurs, etc.). Sans le Sivos, on ne réunira plus autour de la table des maires de deux communautés de communes différentes, permettant de tisser des liens amicaux, ceux-ci mêmes qui ont probablement favorisé l'adhésion au SMIASB (CCW) des communes de Porcelette et Diesen (CCPN) ». Le conseil municipal rappelle également que « cette structure intercommunale ne coûte rien à l'État puisque c'est sur les fonds propres des communes que se bâtit le budget ». Il est également à noter que le conseil du Sivos réuni le 24 juin dernier, s'est prononcé contre sa suppression (une seule voix pour). Le CM de Ham s'oppose à la dissolution du Sivos à l'unanimité.

En ce qui concerne le SMIASB (Syndicat mixte intercommunal d'assainissement Sud de la Bisten), le conseil municipal s'oppose à fusionner avec le SI Berviller / Merten / Rémering / Villing et les SIA de Lauterbach et de Dalem / Falck / Hargarten. « Les compétences de ces 4 syndicats d'assainissement sont différentes, leurs modes d'exploitation et redevances divergent ». Proposition est faite – à l'unanimité - de maintenir le Smiasb dans sa structure actuelle, jusqu'à ce que toutes les conditions soient réunies pour que ce syndicat puisse être dissous et intégrer la CCW sans que cela ne porte préjudice aux communes de Porcelette et Diesen qui ne font pas partie de la Communauté de communes du Warndt.

Le conseil municipal de Ham-sous-Varsberg s'oppose au projet de fusion entre le Syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg, et la régie des eaux de Creutzwald. Par contre, il est favorable au rattachement de la commune de Bisten-en-Lorraine à l'actuel SIE, dont il conviendra de changer de nom.

Le Syndicat intercommunal à vocations multiples - voiries, réseaux et distribution de Bouzonville / Boulay (Sivom-VRD) est lui aussi voué à disparaître alors qu'il réunit jusqu'à 61 communes pour sa compétence concernant un contrat sur la concession de distribution électrique. Conséquences pour Ham-sous-Varberg : si le SIVOM-VRD venait à disparaître, il faudra trouver une solution pour préserver ce contrat EDF / ERDF, mais aussi pour la dératisation et surtout pour l'assistance de maîtrise d'œuvre en matière de voirie, sachant que la commune dispose d'un important et étendu réseau routier à entretenir, que la seule structure de la DDT (ATESAT) ne saurait combler. Le Conseil

La Marche de Printemps de l'UNP

Municipal de Ham s'oppose à l'unanimité à cette dissolution car aucune structure n'a aujourd'hui les compétences de substitution.
Enfin, le préfet propose de supprimer le Syndicat mixte à vocation touristique (SMVT) de la vallée de la Nied qui regroupe 109 communes dont certaines dépassent le périmètre dit « de la Nied ». Considérant qu'il existe une structure départementale, ainsi qu'une autre à envergure régionale, le conseil municipal estime qu'une telle compétence pourrait être assumée par la communauté de communes sur le plan local. Avis favorable pour la suppression du SMVT.

Suppression et création de postes de contrat unique d'insertion – CAE

Un poste d'adjoint technique territorial de 2e classe à temps plein a été supprimé et deux postes d'adjoints techniques territoriaux de 2e classe ont été créés. La commune emploie ainsi ce 2e semestre 2011 - en collaboration avec le Pôle emploi et la Mission locale - deux personnes en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) pour une durée de 6 mois, à raison de 20 heures par semaine : l'une au service technique (espaces verts), l'autre dans les écoles et à l'entretien des locaux. Les contrats CAE sont aidés à hauteur de 70 % par l'État. À la charge de la commune : 341 € / mois / agent.

Adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France.

Les membres du Conseil municipal ont décidé d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France pour une cotisation annuelle de 70 €. Possibilité est désormais ouverte d'héberger à un tarif préférentiel le site Internet de la commune.

Acceptation d'un règlement

Suite à un bris de glace sur la fourgonnette de la commune en date du 17 juin, d'actes de vandalisme dans les locaux du tennis club le 21 janvier et de dommages d'ordre électriques sur l'éclairage public de la rue de l'Église le 4 juin, le Conseil a accepté les chèques de remboursement respectifs de 221,94 €, 2408,40 € et 677,98 € par les compagnies d'assurances concernées.

Droit de fermage sur propriété communale

La commune perçoit tous les ans un droit de fermage (0,66 € l'are) pour les terrains cultivés lui appartenant. 284 ares ont été exploités cette année par l'EARL du Granroupelstouden de Coume, 142 ares par la Ferme du Château de Ham et 18.41 ares par la Ferme ESCH de Coume. Total à percevoir : 293,31 €.

Dissolution du syndicat Fluvial de la Bisten

Le conseil municipal approuve la dissolution du Syndicat Fluvial de la Bisten devenu inutile puisque qu'une autre structure – à envergure plus étendue – a pris le relais avec comme objectif la renaturation du bassin versant de la Bisten sur un plan global (141,22 kilomètres de cours d'eau, dont 13,43 km à Ham-sous-Varsberg). La municipalité perçoit 225,85 € suite à cette dissolution, dans le cadre de la restitution de l'actif et du passif aux communes membres.

Motion contre la fermeture du groupe 4 (115 MW) et du groupe 5 (330 MW)

La SNET, appartenant au groupe allemand EON, envisage la fermeture du groupe 4 (115 MW) dit à Lit fluidisé Circulant (LFC). Cette technique permettait d'utiliser les « schlamms » (boues résiduelles composées de poussières de charbon) laissés par les houillères du Bassin de Lorraine lors de l'exploitation du charbon) encore disponibles en quantité dans les nombreux bassins à schlamms de Moselle Est et en particulier sur les anciens sites miniers de Creutzwald. Si cette technique de Lit fluidisé Circulant venait à disparaître, EON serait dans l'impossibilité de traiter ces matières premières gratuites. Pour remplacer une centrale de 115 MW il ne faudrait pas moins de 10 grands parcs éoliens de 12 MW. Les enjeux sont considérables et les membres du conseil ne peuvent pas accepter un tel gâchis à l'heure où tous les pays remettent en cause les énergies nucléaires. De même, la fermeture de la tranche 5 de la centrale Huchet (330 MW) justifiée par la direction par l'application de la directive «GIC (Directives sur la combustion et les émissions polluantes) qui impose des normes plus strictes aux grandes installations de combustion, est une catastrophe pour la Moselle Est. La fermeture de ces deux sites entraînerait une perte globale de 215 emplois auxquels il faut ajouter tous les emplois induits dus aux nombreuses entreprises de maintenance présentes sur le site et dont l'activité entraîne des retombées considérables sur le commerce local et les activités d'hébergement. Le Conseil Municipal de Ham rejoint l'idée de la Communauté de Communes du Warndt et de la Communauté de Commune du Pays Naborien qui estiment que EON ne doit pas être « la machine à laver » d'une énergie nucléaire rendue propre par un achat à la SNET. Les enjeux sont autres. Il faut assurer l'avenir énergétique de la Moselle Est en cohérence avec les voisins allemands qui ont pris l'option d'abandonner à terme le nucléaire et qui, de plus en plus, demanderont des comptes en particulier aux sites de production frontaliers. Ainsi les élus de Ham, demandent :
- la renonciation à tout projet de fermeture,
- la formation d'un groupe de travail permettant de mener à bien une véritable réflexion sur l'avenir énergétique du territoire de Moselle Est ; l'Eurodistrict Saarmoselle pourrait ainsi être la plate-forme support de cette réflexion qui se doit d'être transfrontalière,
- la mobilisation des parlementaires lorrains sur ce sujet de façon à faire remonter ces démarches auprès des ministres concernés.

Divers et communication

Le maire a présenté l'œuvre d'art (Fragments de mémoire) montée sur tréteaux que les Lussacois ont offert aux Hamois lors de leur déplacement dans la Vienne au mois d'août dans le cadre des liens d'amitiés tissés depuis 33 ans entre les deux villes. Il a aussi informé l'ensemble de son conseil des marchés qui ont été attribués cet été, suite aux réunions de la commission d'appel d'offres. Les travaux visent à améliorer la fonctionnalité et la mise en conformité (en matière de sécurité et d'économie d'énergie) du gymnase, de la mairie, de la salle socioculturelle et de deux écoles primaires ; ils concernent également la création d'un chemin d'observation de la faune et de la flore le long de l'étang de l'Escherbruch. Valentin Beck a également annoncé l'arrivée de la collecte multiflux dans la commune.

Conseil Municipal du 3 octobre

Acquisition de 22 terrains

En marge des parcelles situées dans le Marais de la Heide, que la commune compte acquérir avec l'aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 % de subvention) et du Conseil Général (20 %), le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accepter les offres d'un certain nombre de particuliers qui souhaitent vendre des terrains cadastrés dans les secteurs 4, 5, 7, 8, 14, 16, 17 et 19, dont la valeur estimée par France domaine est fixée, soit à 32 € l'are, soit à 64 € l'are. Ces 22 parcelles, allant de 1,06 are (pour la plus petite) à 33,01 ares (pour la plus grande), ne présentent pas grand intérêt pour ces propriétaires qui acquittent finalement inutilement des taxes foncières. Contenance totale de l'opération foncière : 2,51 hectares. Coût global (hors frais de notaire) : 14 234,56 €.

Demandes de subventions

Une subvention de 70 € est accordée à l'Union nationale des parachutistes de Ham en remboursement d'une partie des frais engagés par l'association pour alimenter les organisateurs de la journée de sensibilisation à la sécurité routière le 17 septembre. 100 € ont été accordés au Secours populaire français pour leur action en faveur de personnes en difficulté de la commune.

Remboursement d'assurance

Suite à des actes de vandalisme survenus le 16 juin dans un logement communal situé au-dessus de l'école Les P'tits loups (dégâts d'ordre immobilier, notamment une porte), la municipalité s'est vu remettre un chèque de 1435,20 € en dédommagement des frais engagés pour la réparation.

Résultat d'un appel d'offre

Le maire a porté à la connaissance de son conseil, suite à la réunion de la commission d'appel d'offre qui s'est déroulée le 3 octobre, que l'entreprise HTP de Hagondange a proposé la meilleure offre pour réaliser le sentier pilote de découverte le long de l'étang de l'Escherbruch. Tranche ferme : 30 490 € HT. Tranche conditionnelle : 16 927, 50 € HT. Le marché sera accordé définitivement après examen plus approfondi du dossier par le maître d'œuvre.

Divers et communication

Michel Amella, adjoint chargé des écoles, a lancé un appel à candidature pour des personnes intéressées pour assurer le service d'accueil scolaire des enfants lors de grèves d'enseignants. Une rémunération est à la clé. Enfin, Valentin Beck a confirmé que la commune de Ham, à travers au moins quatre de ses associations (Amis de Lussac, UNP, Budo Kay, Lutins festifs), s'associait à l'opération « Tous ensemble au Téléthon à Varsberg ».

Conseil Municipal du 14 novembre

Acquisition de 90 parcelles dans le marais

Persuadés de l'intérêt écologique du marais de la Heide, les élus de Ham-sous-Varsberg ont décidé de protéger et préserver cette 2e plus grande zone humide du Warndt, classée Espace naturel sensible (ENS) et Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (Znieff), qui abrite des espaces remarquables protégées au niveau régional (saxifrage granulée, corynéphore, pigeon colombin, tarier pâtre, rousserolle turdoïde, anax napolitain, aeschne isocèle), national (torcol fourmilier) et européen (butor étoilé, busard des roseaux, martin-pêcheur de l'Europe, pie grièche écorcheur). Une première opération d'acquisition de terrains vient d'aboutir ; elle concerne le sud-est de la commune (40 hectares), entre Porcelette et Creutzwald. Déjà propriétaire de 12 hectares, la commune va acheter 11,72 ha de marais supplémentaires (90 parcelles) à des particuliers au tarif fixé par France Domaine ; elle sera ainsi propriétaire de 58,55 % des terrains, lui permettant de lancer un 1er plan de gestion qui ne coûtera pas un centime à la commune, puisqu'il devrait être subventionné par la société des Eaux de l'Est (47,62 %) dans le cadre des mesures compensatoires liées au forage d'eau de La Houve, le Conseil général (26,19 %) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (26,19 %). Le coût d'acquisition foncière de ces 90 parcelles s'élève à 37 708, 64 €, auquel il faudra ajouter l'étude de mobilité foncière de la Safer (8730€) et les frais notariaux. La commune est subventionnée pour l'ensemble de l'opération par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20%).

Subvention pour créer un sentier de découverte

Première conséquence concrète de cette action de sauvegarde du marais de la Heide, la commune vient de démarrer des travaux de création d'un sentier pilote de découverte le long de l'étang de l'Escherbruch (qui fait partie du marais), situé entre les rues de Porcelette et Diesen. Ce chemin de promenade

perméable long de 800 m, sera doté d'un observatoire pour oiseaux, de bancs, de poubelles et de panneaux d'information et de sensibilisation au respect de la nature. Comme l'a indiqué le maire, « ce cheminement présente le triple avantage de valoriser un des 4 étangs présents sur le ban communal, de sensibiliser enfants et adultes sur les richesses insoupçonnées du marais et de résoudre une partie des problèmes de dégradations et d'incivilités observés sur les berges de ce magnifique étang naturel ». Le coût de l'opération s'élève à 50827,50€ HT. Une demande de subvention (70 %) est en cours auprès du conseil général qui a autorisé le démarrage anticipé des travaux.

Subventions

Une subvention de 40 € a été accordée à la batterie fanfare de Creutzwald pour sa prestation du 11 novembre, 150 € à l'association Seniors de Creutzwald (cité Maroc) dont une grande partie des adhérents réside dans la localité, 276 € (2 € / enfant / jour) à l'ASBH pour les 138 jours d'activité que cette structure intercommunale a proposés à 15 jeunes hamois durant les vacances d'été, et 250 € à la chorale Jeam qui animera la fête des aînés le 11 décembre 2011. Une subvention de 6 800 € a également été accordée, comme tous les ans à la même période, aux associations locales, « véritable bras musclé de la municipalité pour animer notre petite ville ». L'aide est en progression de 2,72 % par rapport à l'année précédente. Les montants respectifs (ci-dessous) ont été définis en commission spéciale réunie quelques jours avant la réunion du conseil ; parmi les critères retenus : le nombre d'adhérents et l'intérêt général. Amis de Lussac : 625€ ; Anciens combattants : 150€ ; Lutins festifs : 175€ ; Inter-associations : 250€ ; Billard club : 25€ ; Chorale Sainte-Cécile : 340€ ; Club cynophile : 380€ ; Les Gueules noires (motos) : 330€ ; Radio amateurs : 70€ ; FC Ham : 2 100€ ; Joyeuses rencontres : 340€ ; Épargne Les Cent sous : 45€ ; Mineurs et travailleurs : 380€ ; Association sportive du gymnase (tennis, gymnastique, VTT, yoga) : 1140€ ; Union nationale des Paras : 340€ ; Supporter club de Metz et environs : 110€.

Création d'une commission intercommunautaire

En vue de la création d'une commission intercommunautaire des impôts directs appelée à intervenir sur la taxation des locaux professionnels (commerces et professions libérales) sur le territoire de la CCW, il est demandé à la commune de Ham de désigner deux titulaires et deux suppléants. Les membres du conseil municipal ont proposé Valentin Beck et Denis Bayart titulaires, Jean-Marc Lancelot et Luc Robinet suppléants.

Acquisition de 2 anciens terrains des HBL

Les communes disposant d'un droit de priorité sur tout projet de cession d'immeuble situé sur le ban communal et appartenant à l'État, il a été décidé - après négociation - d'accepter la proposition de France Domaine d'acquérir pour l'euro symbolique la parcelle constructible de 117 m² rue de Porcelette (sur laquelle se situe un abribus) et pour 1000 la parcelle n° 378 d'une contenance de 354 m² rue de Guerting (section 2), classée UJ.

Taxe d'aménagement

Le code de l'urbanisme prévoit de remplacer la taxe locale d'équipement, versée aux communes, au département (espaces naturels et sensibles) et au Caue (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), lors de constructions ou d'aménagements d'habitations, par une nouvelle taxe (la taxe d'aménagement) à compter du 1er mars 2012. Objectif principal : limiter les extensions urbaines. Les règles de calcul de la TA sont modifiées : désormais la totalité de la surface de plancher des habitations (caves, garages et greniers compris) d'une hauteur sous plafond de plus de 1,80 mètre est soumise à cette taxe. D'après les estimations faites en mairie, il apparaît que pour une construction de 120 à 140 m² (la plus courante sur notre commune), le produit serait équivalent à celui de la TLE. Les constructeurs de pavillons à usage d'habitation principale de moins de 100 m² sont avantagés, puisqu'ils bénéficieront d'un abattement de 50 % de plein droit. Le conseil municipal a décidé d'instituer sur l'ensemble de la commune de Ham une TA de 3 % (même taux que la TLE), et d'exonérer de 50 % les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement relatif aux 100 premiers m² et qui sont financés par du prêt à taux zéro, et de 20 % les locaux d'habitation et d'hébergement qui ne bénéficient pas d'exonérations (logements aidés par l'État, prêts locatifs aidés d'intégration, PTZ). Il a également été décidé d'accorder un abattement de 10 % sur la surface des locaux industriels (et leurs annexes), et de 50 % sur celle des commerces de détail d'une surface inférieure à 400 m². Cette décision globale est valable jusqu'au 31 décembre 2014. Toutefois, le taux et les exonérations peuvent être modifiés chaque année.

Achat d'un abri de chantier

Le conseil municipal a refusé la proposition de vente à la municipalité, au prix de 800 €, faite par les propriétaires de l'abri de chantier en tôle, installé depuis plusieurs années dans le parc de la mairie.

Loyers communaux

Les loyers des 15 logements municipaux augmenteront à partir du 1er janvier 2012 de 1,90 %, conformément à l'indice de référence des loyers.

Divers

Le maire a informé les membres du conseil municipal que l'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme s'est achevée le 10 novembre. Le commissaire enquêteur indépendant, nommé par le Préfet, qui a assuré trois permanences en mairie, délivrera son rapport le 10 décembre. La commission d'urbanisme se réunira alors pour prendre acte des observations formulées par les habitants et les personnes associées, et apportera les modifications nécessaires avant de soumettre l'ensemble à approbation à la réunion du conseil municipal de janvier 2012.

Conseil Municipal du 5 décembre

Produits irrécouvrables

Face à certains impayés dont le recouvrement se révèle impossible, les membres du conseil municipal ont décidé de placer ces produits (soit 5153,73 €) en non-valeur. Il s'agit de factures impayées des années 2007 à 2009 liées à un logement communal (loyer, eau, chauffage, ordures ménagères).

Subventions

Une subvention de 1130 € a été accordée au club d'arts martiaux Budo Kay, 100 € à France Alzheimer qui intervient à Creutzwald dans le cadre de rencontres avec les malades et leurs familles.

Dotation d'équipement 2012

Le maire sollicitera la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour financer des projets communaux estimés à 135 699 €. L'ensemble du bâtiment de la salle socioculturelle est concerné : réfection de la toiture (fuites importantes), remplacement des menuiseries extérieures (accès aux locaux associatifs, cuisine, toilettes, bureau de vote n° 2), rénovation des toilettes intérieures et extérieures. Le bâtiment de la mairie est aussi concerné par la mise en sécurité de l'escalier intérieur conduisant aux appartements, le réaménagement du passage de l'entrée de la mairie au bureau des adjoints et le rafraîchissement de la peinture de la salle du conseil.

Règlement du cimetière

Un nouveau règlement du cimetière a été rédigé, avec la commission Travaux, cimetière, forêt et environnement. Affiché à l'entrée principale du cimetière, consultable en mairie et sur le site Internet, ce document de 13 pages A4 a été adopté à l'unanimité.

Emplois d'été

La commune de Ham-sous-Varsberg procède, comme tous les ans, au recrutement de 4 jeunes pour la période d'été (2012). L'objectif est d'épauler les agents du service technique et d'enseigner le sens du travail. Les candidats devront être majeurs, être étudiants et résider dans la localité. Les lettres de motivation sont à adresser au maire. Date limite de réception : 31 janvier 2012. Dès début février, il sera procédé à un tirage au sort d'un garçon et d'une fille pour juillet, et d'un garçon et d'une fille pour août.

Finances

Situation 2011

Pour atteindre une santé financière plus équilibrée, mais aussi pour mener les projets d'intérêt général nécessaires, le conseil municipal a augmenté de façon raisonnable les impôts locaux, revalorisé son patrimoine immobilier en désaffectant les logements d'instituteurs (recette en augmentation de 30 000 € par an) et mené des économies de structures. Au 31 décembre 2011, la dette s'élève à 448 000 € (capital + intérêts). Les investissements réalisés cette année (gymnase, salle socioculturelle, mairie, logements, trottoirs, marais de la Heide, écoles, PLU...) ont été maintenus à un excellent niveau sans qu'aucun nouvel emprunt n'ait été contracté.

Perspectives 2012

Sur la même ligne de conduite, la remise en conformité du gymnase et de la salle socio-culturelle (tranches 2) sera poursuivie en 2012, ainsi que la rénovation progressive des trottoirs grâce à une optimalisation rationnelle des subventions. La commune compte attirer de nouveaux habitants. L'objectif est d'adapter progressivement et de manière organisée le nombre d'habitants aux structures existantes. Une manière de trouver un bon équilibre entre les recettes et les dépenses.

Compte administratif 2010

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	251 040 €
Charges de personnel	409 381 €
Autres charges de gestion courante	81 029 €
Charges financières	24 355 €
Opérations d'ordre entre sections	40 190 €
Dépenses de l'exercice	**805 995 €**

Dépenses d'investissement	
Opérations d'équipement	339 879 €
Emprunts et dettes	88 666 €
Dépenses de l'exercice	**428 545 €**

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de charge	12 888 €
Ventes de produits	32 157 €
Impôts et taxes	338 005 €
Dotations, subventions, participations	511 921 €
Autres produits de gestion courante	59 369 €
Produits exceptionnels	45 188 €
Recettes de l'exercice	**999 528 €**
Excédent de fonctionnement	**193 533 €**

Recettes d'investissement	
Subventions d'investissement	144 453 €
Dotations fonds et réserves	126 674 €
Affectation N-1	164 936 €
Opérations d'ordre entre sections	40 190 €
Excédent d'investissement reporté	31 016 €
Recettes de l'exercice	**507 269 €**
Excédent d'investissement	**78 724 €**

Excédent global de l'exercice 2010 : 272 257 €

Budget primitif 2011

Dépenses de fonctionnement : 1 055 450 €

Fournitures, services	311 740 €
Frais de personnel	448 400 €
Participations et subventions	85 650 €
Charges financières	25 400 €
Charges exceptionnelles	1 400 €
Virement à l'investissement	182 860 €

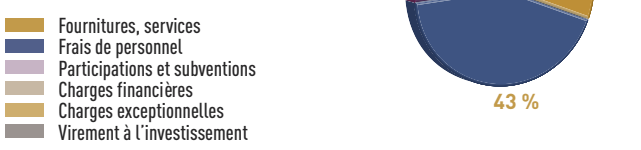

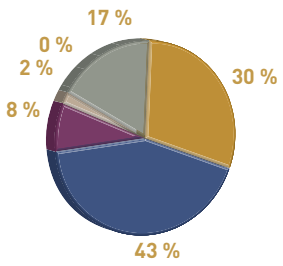

Dépenses d'investissement : 1 206 500 €

Immobilisations en cours	561 000 €
Opérations	562 600 €
Remboursements d'emprunts	82 900 €

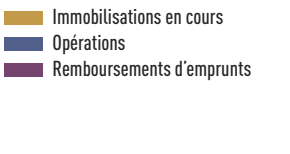

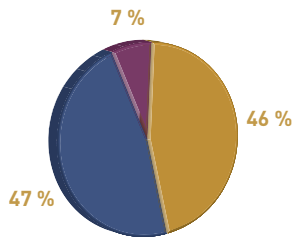

Recettes de fonctionnement : 1 055 450 €

Produits des services	87 150 €
Impôts et taxes	394 330 €
Subventions et autres produits	559 420 €
Produits exceptionnels	14 550 €

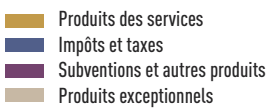

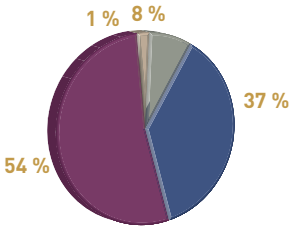

Recettes d'investissement : 1 206 500 €

Subventions	593 900 €
Dotations, réserves	286 636 €
Excédent d'investissement reporté	78 725 €
Produit des cessions d'immobilisations	64 379 €
Virement du fonctionnement	182 860 €

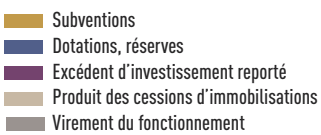

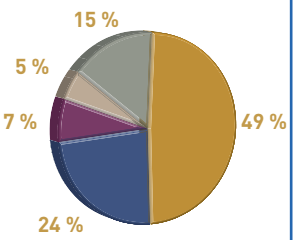

Associations et municipalité ne ménagent pas leurs efforts pour animer la ville du mieux possible.

Forum « Métiers en uniformes » : vers un rendez-vous annuel

La 2e édition du Forum « Métiers en uniformes » organisée par la municipalité (notamment Jean-Luc Kopp correspondant Défense) en partenariat avec la Mission Locale Moselle Centre, a remporté un succès certain mercredi 19 janvier sur la Place Armand Gambs.
Du matériel dont un véhicule blindé léger, des stands d'information tenus par une vingtaine de professionnels, ainsi qu'une conférence donnée par la police ont été proposés aux quelque 250 personnes s'étant déplacées sur le site.
La conférence sur les dangers de la drogue qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre du collège Bergpfad en matinée, a réuni 90 élèves de 3e ; celle de l'après-midi, qui a touché une quarantaine de personnes tout public, a été suivie d'un débat fort intéressant. De nombreux contacts ont été établis entre les jeunes et les différents corps de métiers présents. Des échanges cordiaux qui aboutiront, pour certains d'entre eux, sur des métiers chez les sapeurs pompiers, dans l'armée, la police ou la gendarmerie. Ces trois derniers recrutent à partir de 17 ans et demi. Rendez-vous est donné d'ores et déjà au 8 février 2012 pour une 3e édition encore plus dynamique.

Un nouveau Centre de Santé de la Carmi Est à Ham

Le bâtiment de belle allure, équipé d'un ascenseur, est idéalement situé à proximité de la pharmacie Baué

Dans le cadre du Plan de recomposition de l'offre de soins du régime minier, le Cabinet du Docteur Le Quang, a été transféré dans des locaux plus modernes, accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et répondant aux nouvelles normes de sécurité. Idéalement situé en face de la pharmacie, il dispose d'un parking de proximité donnant sur une grande voie de circulation (Creutzwald / Porcelette / Guerting / Varsberg). Le fait d'avoir conservé un cabinet de la sécurité minière dans la rue de Ham, où résidaient de nombreux mineurs de La Houve, constitue un symbole fort. Les effectifs du personnel médical ont été multipliés par deux avec l'arrivée d'un nouveau médecin (le Docteur Nathalie Courbion) accompagné d'une nouvelle infirmière (Maryse Fohney) qui exerce en cabinet et à domicile. Avec le docteur Le Quang, qui soigne à lui tout seul plus d'un millier de patients (tous régimes confondus), ce nouveau Centre de santé accueille déjà quelque 1 500 patients. Il complète l'offre de soins de ce quartier hamois proche de Creutzwald, qui compte deux autres médecins généralistes (régime général) : les docteurs Aline Fendel et Gustave Rolles. Dans son discours, le maire de Ham-sous-Varsberg s'est réjoui de la tournure positive qu'ont pris les événements, indiquant que « nous aurions pu, nous aussi, être touchés par une restructuration ou le non maintien de la consultation. Finalement notre commune - progression démographique aidant - a été épargnée et nous ne pouvons que nous en féliciter ».

Le nouveau centre a été inauguré par le Président de la Carmi-Est, en présence notamment de son directeur général, du maire de la localité, du Président de la CCW et des maires de Varsberg et Carling.

Vers 2900 habitants à Ham

Un recensement de la population a été réalisé à Ham-sous-Varsberg du 20 janvier au 19 février sous la responsabilité de Jean-Marc Lancelot, assisté de Christine Thil.
Six personnes sans emploi, ont été recrutées parmi la population pour remplir la fonction d'agents recenseurs.
Ces derniers se sont rendus dans les 1 139 foyers que compte la commune.
Si les résultats ne seront malheureusement connus et diffusables que dans quelques mois, il n'en demeure pas moins que la population de Ham progresse en moyenne de 3 % par an depuis 11 ans.

Les six agents recenseurs

Le vide grenier a fait le plein

L'inter-associations, qui a organisé (en partenariat avec la commune) pour la 1ère fois un vide grenier, peut se réjouir de son succès.
Non seulement les 40 exposants étaient satisfaits de leur journée et se disent prêts à revenir l'année prochaine, mais les organisateurs sont également parvenus à faire « sortir les Hamois de leur tanière ».

Les gendarmes rencontrent les « Joyeuses rencontres »

Deux représentants de la brigade de gendarmerie de Creutzwald, ont tenu une conférence sur la Sécurité des Aînés dans la salle socioculturelle le 21 mars 2011, devant plus d'une trentaine de membres de l'association « Les Joyeuses Rencontres ». Il s'agissait notamment de donner des conseils aux personnes âgées, de plus en plus confrontées à des arnaques et du porte-à-porte malhonnête.

Théâtre à Ham

La section culturelle des Amis de Lussac a organisé plusieurs événements culturels cette année dans la salle paroissiale.

Les économies d'énergie expliquées aux Hamois

Antoine Kirvelle de l'EEI a animé une conférence à Ham sur les économies d'énergie, à la demande du maire

La commune a organisé samedi 5 mars une conférence sur les économies d'énergie dans la salle du conseil en mairie. Animée par l'EIE (Espace info énergie) de Moselle centre, structure basée à Morhange à laquelle a adhéré la CCW, la manifestation a réuni 25 personnes dont notamment le Président de la CCW. Il est possible de faire des économies d'eau et d'énergie dans la cuisine, la salle de bains et les toilettes, en adoptant des gestes simples, en gérant le contenu de son réfrigérateur, en débranchant les appareils électriques non utilisés, en choisissant judicieusement son électroménager. Mais c'est en matière d'isolation de l'habitat que les économies sont les plus significatives. Avec des fenêtres à double vitrage, une chaudière et une ventilation récentes et performantes, une isolation suffisante du toit et des murs, la facture de chauffage peut être réduite de 66 %. Il est possible d'aller au-delà en optant pour les maisons BBC (bâtiment basse consommation) ou des énergies renouvelables telles que l'aérothermie, la géothermie, le solaire, l'éolien et la ventilation double flux. La conférence a permis, par ailleurs, de contrecarrer certaines idées reçues. Le triple vitrage (qui est indiqué pour les maisons passives) n'est pas très intéressant compte tenu de son coût ; le double vitrage est donc tout à fait suffisant. L'énergie solaire est toujours rentable dans notre région, notamment pour produire de l'eau chaude et pour la revente d'électricité ; il est néanmoins déconseillé de tenter de chauffer toute une habitation à l'aide de cette énergie gratuite. Antoine Kirvelle de l'EIE - qui assure régulièrement des permanences en mairie de Creutzwald - a également évoqué les aides financières possibles : crédit d'impôt (jusqu'au 31 décembre 2012), Anah (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat) sur conditions de ressources, éco prêt bancaire à 0 % (plus cumulable avec le crédit d'impôt), prêt climat Lorraine, prêt PTZ (accession à la propriété).
Pour de plus amples renseignements :
03 87 86 46 62 ou mosellecentre@eie-lorraine.fr.

Le calendrier des permanences est sur : www.mosellecentre.fr.st

Une expo sur la faune et la flore locales

La salle du conseil a servi de cadre à une exposition du Gecnal (Groupement d'études et de conservation de la nature en Lorraine) intitulée : le Warndt côté nature. La municipalité est très attachée à l'environnement et plus particulièrement au marais de la Heide dont elle souhaite acquérir les terrains afin de mieux le préserver, voire même, le valoriser. Cette exposition est tombée à pic : elle a permis aux propriétaires des parcelles du Marais d'avoir une idée plus concrète de la faune et de la flore présentes dans cette zone humide trop longtemps considérée comme inutile et repoussante. Il est d'ailleurs à noter que la commune a choisi comme thème de décoration en 2011 (en ce qui concerne l'embellissement et le fleurissement de la ville) les animaux du Marais. C'est dire son attachement à ce biotope local. L'exposition a également constitué une excellente opportunité pour les 601 écoliers et collégiens de Ham-sous-Varsberg qui ont pu découvrir les 44 clichés grâce à des visites programmées tout au long de la semaine d'exposition.

Le vernissage s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités locales.

165 équipages à la sortie motos

Les membres du club de motos « Les Gueules noires » ont réussi une belle sortie dimanche 1er mai. 165 équipages se sont inscrits au Poker Run qui s'est achevé à la salle socioculturelle par un barbecue très estival pour la saison.

Bon succès de la fête champêtre des Amis de Lussac

Le soleil était au rendez-vous pour le traditionnel dimanche champêtre organisé par les Amis de Lussac - avec le soutien de la municipalité - dans le parc de la mairie. Plus d'une centaine de personnes a dégusté grillades et salades à midi et pizzas et flammenkuchen le soir.
Des représentations du club Budo Kay, puis du club canin ont permis de bien remplir la journée qui, par ailleurs, était animée par l'orchestre Caballeros.

Les mineurs se sont souvenus des victimes de la mine de La Houve

Samedi 26 mars, la Fédération des mineurs et sidérurgistes de France Sarre Luxembourg a organisé une cérémonie de commémoration des victimes de la mine du secteur de La Houve à Ham-sous-Varsberg, en prolongement de leur réunion printanière. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts devant la mairie, la cinquantaine de personnes a formé un défilé pour se rendre à l'Église Saint-Lambert pour une messe commémorative. La journée s'est terminée par un dîner dans la salle socioculturelle.

Une vingtaine de sociétés de mineurs françaises et allemandes était représentée.

Une cérémonie du 8 Mai digne et bien organisée

Parmi les personnalités civiles on pouvait reconnaître : Jean-Paul Dastillung, président de la CCW, le Capitaine Glad, nouveau commandant de la compagnie autonome de Gendarmerie.

La trompette accompagnée du tambour ont annoncé la levée des couleurs et l'allumage de la flamme. Le message du Ministre de la Défense et des Anciens combattants Gérard Longuet a été lu par le maire. Le Maître de cérémonie Dario Ribotta a ensuite donné la parole à son frère d'arme René Spaeter qui a lu la citation de la bataille de Diên Biên Phu. Puis la prière des parachutistes a été récitée par le Président Jean-François Filler. Après un dépôt de gerbes par la commune, les Anciens combattants et l'UNP, une minute de silence a été observée. Après la sonnerie aux morts, la Marseillaise a été chantée par le président Urbays accompagné de l'assistance.
Autre moment important : après la cérémonie « militaire», Jean-Claude Dohr et Pascal Becker ont été décorés par le maire de la médaille vermeil régionale, départementale et communale pour leurs 30 années de bons et loyaux services passées au centre technique de la ville. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi sous une tente dressée sur la Place publique par les membres de la commission des fêtes présidée par Nadine Maillard et par les adjoints au maire.

Pascal Becker, adjoint principal 2e classe, 55 ans, s'est vu remettre la médaille d'honneur de vermeil régionale, départementale et communale pour ses loyaux services rendus à la commune au centre technique durant 30 ans.

Jean-Claude Dohr, adjoint principal 1ère classe, 56 ans, a reçu la médaille d'honneur de vermeil régionale, départementale et communale pour ses loyaux services rendus à la commune au centre technique durant 30 ans.

De la musique pour tous

Malgré une météo capricieuse, la fête de la musique, organisée par l'Inter-associations avec l'aide de la municipalité, a eu un bon succès. Le programme musical était divers et varié, et les artistes étaient de qualité.
La bonne organisation de cet événement et la possibilité de s'abriter sous une toile en cas de pluie ont contribué à ce succès.

Se sont succédés sur la scène : Alain l'accordéoniste, Bernadette, Tara Lawson, Cry Row, Banquette arrière, Sköhl Offensrüh et L'accord de raide.

53 Hamois en visite à Lussac

Dans le cadre des liens d'amitiés tissés depuis 33 ans entre les communes de Lussac-les-Châteaux (Vienne) et Ham-sous-Varsberg, 53 Lorrains ont passé 4 jours dans le Poitou-Charentes du 14 au 18 août sous la conduite de Nicole Andolfi (présidente des Amis de Lussac) et le maire. Les Hamois ont été accueillis chaleureusement par les Lussacois conduits par Jean-Luc Madej (président des Amis de Ham) et Annie Lagrange (maire de Lussac).

Le programme était chargé : visite de l'île Madame (près de Fort Boyart), descente de la Vienne en canoë, pique-nique, ballades dans la ville, repas dans les foyers d'accueil, dîner dansant, visite du musée, dégustation d'huîtres, etc. Les Lussacois se sont vus offrir un vase des Emaux de Longwy, ainsi que 3 statuettes de musiciens symbolisant la joie de se retrouver entre amis. Les Hamois sont rentrés avec une œuvre d'art de plus d'1 m² intitulée « Fragments de mémoire » réalisée par une artiste de Montmorillon. Prochain rendez-vous au mois d'août 2013 où les Lussacois seront accueillis à leur tour à Ham.

La nuit des astres est devenue une nuit désastre

Tout était prévu pour passer une belle soirée la tête dans les étoiles ce samedi 6 août près du terrain de football. Des membres de l'Astro club Polaris avaient installé leur matériel et étaient prêts à fournir toutes les explications possibles. Même l'éclairage public a été coupé par la commune pour l'occasion. Mais le ciel n'était pas du côté des organisateurs (l'Inter-associations associée à la municipalité) qui avaient heureusement prévu une exposition et de quoi se restaurer à l'abri des trombes d'eau.
La bonne humeur a finalement pris le dessus.

Succès inespéré du 1er Salon du modélisme

Malgré une météo capricieuse, le Salon du modélisme organisé par l'Inter-associations, en étroite collaboration avec la section culturelle des Amis de Lussac et avec l'appui logistique de la municipalité, a remporté un bon succès le 17 juillet.
La manifestation a été rehaussée par la visite de Miss Moselle.

Les arts martiaux hamois sur la Place publique

Le club d'arts martiaux Budo Kay a fait preuve d'une belle initiative au mois de septembre en organisant une démonstration de toutes les disciplines pratiquées dans le dojo sur la Place Armand Gambs.
Le public venu nombreux, a ainsi pu apprécier ou découvrir le judo, le thaï chi chuan, le ju-jitsu, le karaté, l'aïkido, le kung-fu vietnamien et le taibo. Il est désormais possible de s'inscrire à tous ces sports en payant une seule licence de 150 € par an.
Renseignements : www.artsmartiauxham.com

Club Canin de Ham

Le concours d'agility organisé par le club canin est devenu un rendez-vous incontournable dans l'est de la France

Émouvante cérémonie des parachutistes à Ham

La section hamoise de l'Union nationale des parachutistes a rendu, samedi 29 octobre, un vif hommage à ses 58 frères d'armes disparus, parmi d'autres militaires, lors d'un attentat suicide au Liban il y a 28 ans. En octobre 1983, Beyrouth est déchiré par la guerre civile. Les Forces intermédiaires des Nations unies au Liban (Finul) tentent de rétablir la paix et la sécurité en aidant le gouvernement libanais. Les Finul sont composées d'unités américaines, britanniques, françaises et italiennes. Peu après 6 h, une base américaine est victime d'un attentat au camion piégé faisant 241 morts. 3 minutes plus tard, un bâtiment des forces françaises où dorment 73 soldats (en majorité des parachutistes) est soufflé. L'immeuble baptisé Drakkar, s'effondre après l'impact d'un camion bourré d'explosifs. 58 morts. Les Parachutistes hamois, et avec eux de nombreux représentants d'Alsace-Lorraine (dont 10 porte-drapeaux) venus des communes voisines mais aussi des régions de Metz, Thionville, Boulay, Forbach et Strasbourg, n'ont pas oublié et ont participé à la cérémonie. Une délégation du conseil municipal conduite par le maire Valentin Beck est venue rendre hommage aux bérets rouges dont la commémoration était orchestrée non sans émotion par Dario Ribotta de l'UNP de Ham qui, à l'époque, était témoin des événements. La cérémonie s'est achevée par un dépôt de gerbe. Un vin d'honneur, puis un repas auquel ont participé 100 convives, ont clôturé l'ensemble sous la présidence de Jean-François Filler.

Ham'Stram'Gram : le public était au rendez-vous

Le festival Ham'Stram'Gram, organisé par les Lutins festifs le 22 octobre dans la salle socioculturelle, a remporté un succès satisfaisant. Exclusivement dédié à la chanson française, il a entre autres accueilli Corbier (Club Dorothée) et Roberdam (ex Garçons trottoirs). Pour cette troisième édition, les Lutins festifs se sont associés à la médiathèque du Warndt qui a reçu Roberman le matin du concert en avant-première, pour un concert acoustique ponctué d'échanges avec le public et la présentation de son nouvel album.

Après le club Dorothée, François Corbier (à droite) parcourt le monde la guitare à la main. Il a conservé son humour affûté.

Fête patronale comme autrefois

Les forains ont installé, cette année, leurs manèges devant la mairie à proximité du giratoire où passent 12000 véhicules par jour. Pour l'occasion, et pour rappeler le bon vieux temps, l'inter-associations - en partenariat avec la municipalité - a organisé dimanche 4 septembre dans la salle socioculturelle un repas dansant auquel a participé une centaine de personnes. Ces deux idées ont fait « mouche ». La fête patronale a eu un meilleur succès que l'an dernier.

Une Miss à la mode de chez nous

La municipalité a organisé une petite réception en toute simplicité en son honneur, en présence de Jean-Paul Dastillung Président de la CCW, Gaston Boutron maire de Varsberg, des membres de sa famille, de Ludovic Faroult (le responsable régional de l'élection Miss Lorraine pour le compte d'Endémol / TF1, également hamois) et ses parents, et de membres du conseil municipal.

La hamoise Maud Pisa, 21 ans, 1,77 m, a été élue Miss Moselle et, quelques mois plus tard, Miss Lorraine. Les membres du conseil municipal ont reçu la belle brune aux yeux bleus de la rue de la gare après chacune de son élection, pour lui organiser une petite réception en son honneur. Ses parents, ses grand-mères, sa sœur, qui habitent également la localité, sont évidemment très fiers d'elle. Une fierté partagée par les Hamois qui ont vibré le 3 décembre dernier devant leur poste de télévision à l'occasion de l'élection de Miss France où la belle n'a pas eu à rougir de sa prestation et où elle a été une superbe ambassadrice de Ham-sous-Varsberg et de l'ensemble de la Communauté de communes du Warndt.

Clic : 12 semaines d'atelier équilibre

Un atelier Équilibre, lancé par la Caisse d'assurance-maladie en partenariat avec la municipalité et le Clic (Centre local d'information et de coordination) de la Nied qui vient en aide aux retraités, aux personnes âgées et à leur entourage, s'est déroulé en 12 séances, au dojo en fin d'année. Cette action, orientée plus particulièrement vers les personnes de plus 55 ans, a permis de « travailler » le sens de l'équilibre afin d'éviter les chutes. « Pourquoi les os sont moins solides ? », « Pourquoi les mouvements brusques donnent des vertiges ? » : face à ce genre de questions, les animatrices ont évoqué le rôle de l'oreille interne, les méfaits de l'ostéoporose, l'importance de consommer des produits laitiers, les bienfaits du soleil et de l'activité physique.

La cérémonie du 11-11-11 a été remarquable

Urbain Weiten a été décoré par M. le Maire de la médaille de Bronze « Jeunesse et Sports ».

La commémoration du 11 Novembre a été marquée par le message du Président de la République (lu par le maire) qui souhaite que « désormais chaque 11 novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la patrie ou lors d'opérations extérieures auxquelles notre pays participe, soient associés à cet hommage solennel de la nation ». Neuf porte-drapeaux, une douzaine d'officiers et sous-officiers de réserve, des anciens combattants, les membres de L'Union nationale des parachutistes (section Ham) en tenue, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers) sous la conduite du Lieutenant Schlichter, un officier représentant la gendarmerie de Creutzwald, des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme, les membres du Conseil municipal sous la conduite de Valentin Beck, et des élus honoraires se sont donné rendez-vous pour commémorer ce 93e anniversaire de l'armistice de 1918 sur la Place Armand Gambs.
Parmi les personnalités civiles on pouvait reconnaître : André Boucher, vice-président du conseil général, Joëlle Borowski, conseillère régionale et Jean-Paul Dastillung, président de la CCW. Au cours de la cérémonie, la Marseillaise a été chantée avec brio par des élèves de l'école Anne-Frank sous la conduite de leur directeur M. Hochard. Après la cérémonie « militaire », Urbain Weiten a été décoré par le maire de la médaille de Bronze « Jeunesse et Sports », en présence de Robert Wilhelm de l'association des bénévoles du sport, de la culture et de la vie associative. Un vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite été servi dans la salle paroissiale par les membres de la commission des fêtes.

St-Nicolas de passage à Ham-sous-Varsberg

La municipalité a reçu le patron des écoliers et l'a conduit dans les 3 établissements scolaires de la ville, notamment dans les classes d'enfants sages.

A l'école Anne Frank...

Aux Genêts...

Aux « P'tits Loups »

Fête des Aînés 2010

Chaque année, la municipalité honore ses aînés en les invitant à un repas dansant, transport en bus compris.

Prestigieux concert d'orgue à l'Église

Le concert d'orgue organisé par le Conseil de fabrique et la chorale Sainte-Cécile dimanche 25 septembre en l'église Saint-Lambert, a remporté un vrai succès.
Près de 200 personnes y ont assisté. Christophe Durant, qui a utilisé toutes les potentialités (1 200 tuyaux) de l'orgue hamoise construite au début du 19e siècle par Verschneider (célèbre dynastie de facteurs d'orgues mosellans), a été longuement applaudi. La quête silencieuse pour financer les travaux dans le clocher a dépassé les 1 900 €.

Christophe Durant, longuement applaudi

Téléthon à Varsberg

La commune de Ham-sous-Varsberg a participé à l'opération « Téléthon à Varsberg » avec le concours des Amis de Lussac (qui ont organisé une marche), du Club Budo Kay (défit : casse de 168 briques en moins de 31 s), des Lutins festifs (technique sono), de la section locale de l'Union nationale des parachutistes (aide au montage) et avec le concours d'Yves Freytag (La Baguette d'Amour) en tant que parrain de ce 25e Téléthon.

Ham a participé au « Téléthon à Varsberg »

TP STEINER
Travaux publics - Terrassements - Aménagements extérieurs
Les aménagements extérieurs, c'est notre métier.
(Voiries, assainissement, réseaux, clôtures et... des idées)
14, rue Henri Poincaré 57150 CREUTZWALD
Tél : 03-87-82-01-92 Fax : 03-87-90-24-97

KNM
KAN NETTOYAGE MAINTENANCE
DEPUIS 10 ANS
Votre partenaire de qualité en propreté
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
130, rue de la Gare
57150 Creutzwald
Tél. : 03 87 90 26 62 - Mobile : 06 83 94 71 69
kanr@free.fr

Ham veut préserver le Marais de la Heide

Ce martin-pêcheur, photographié par Marie Kieffer dans le marais de la Heide, est une espèce rare, protégée sur le plan européen.

Persuadés de l'intérêt écologique du marais de la Heide, les élus de Ham ont décidé de protéger et préserver cette 2e plus grande zone humide du Warndt, classée Espace naturel sensible (ENS) et Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (Znieff), qui abrite des espèces remarquables protégées au niveau régional (saxifrage granulée, corynéphore, pigeon colombin, tarier pâtre, rousserolle turdoïde, anax napolitain, aeschne isocèle), national (torcol fourmilier) et européen (butor étoilé, busard des roseaux, martin-pêcheur de l'Europe, pie grièche écorcheur).
Une première opération d'acquisition de terrains vient d'aboutir ; elle concerne la partie située au sud-est de la commune (40 hectares) entre Porcelette et Creutzwald.
Déjà propriétaire de 12 ha, la commune achètera 11,72 ha de marais supplémentaires (90 parcelles) à des particuliers au tarif fixé par France Domaine ; elle sera ainsi propriétaire de 58,55 % des terrains, lui permettant de lancer un 1er plan de gestion qui ne coûtera pas un centime à la commune, puisqu'il devrait être subventionné par la société des Eaux de l'Est (47,62 %) dans le cadre des mesures compensatoires liées au forage d'eau de La Houve, le Conseil général (26,19 %) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (26,19 %).
Le second plan de gestion, subventionné à hauteur de 80 %, devra intégrer une expertise topo-hydro-pédologique pour affiner la connaissance de l'écosystème et pourrait reposer – à la demande de la commune - sur le principe d'un bail emphytéotique avec un organisme spécialisé dans le domaine des milieux naturels. Le coût d'acquisition foncière des 90 parcelles s'élève à 37 708,64 € HT, auquel il faudra ajouter l'étude de mobilité foncière de la Safer (8 730 €) et les frais notariaux. La commune est subventionnée pour l'ensemble par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20 %).

Création d'un sentier de découverte le long de l'étang

Première conséquence concrète, la commune a démarré cette année des travaux de création d'un sentier pilote de découverte le long de l'étang de l'Escherbruch, situé entre les rues de Porcelette et Diesen. Ce chemin de promenade perméable d'environ 800 m, sera doté d'un observatoire pour oiseaux, de bancs, de poubelles et de panneaux d'information et de sensibilisation à la sauvegarde de la nature. Comme l'a indiqué le maire, il présente le triple avantage de « valoriser un des 4 étangs présents sur le ban communal, de sensibiliser enfants et adultes sur les richesses insoupçonnées du marais et de résoudre une partie des problèmes de dégradations et d'incivilités observés sur les berges de ce magnifique étang naturel ». Le coût de l'opération s'élève à 50 827,50 € HT, subventionnée à hauteur de 70 % par le Conseil Général.

Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre du cabinet Bircker

Renaturation de la Bisten

Convaincue de la pertinence d'une réflexion à l'échelle du bassin versant pour tendre vers un retour à la nature de la Bisten et de ses affluents, la commune de Ham-sous-Varsberg a participé financièrement - comme 13 autres communes au prorata de son linéaire de berges (75 %) et de sa population (25 %) - à la réalisation d'une étude globale consistant à identifier les problèmes hydrauliques (débordements, déficit d'écoulement, absence auto curage), morphologiques (instabilité des berges), écologiques et biologiques (qualité de l'eau, présence de déchets). L'étude en cours, d'un coût de 90 000 €, est subventionnée par l'Agence de l'eau Rhin Meuse (50 %), le Conseil Général (30%) et le Conseil régional (10%). Le périmètre de l'étude globale s'étend de Villing, au nord, à Boucheporn, au sud ; de Téterchen, à l'ouest, à Diesen, à l'est. Longueur totale des cours d'eau : 141,22 km. Ham-sous-Varsberg est concernée par 13,43 kilomètres de cours d'eau ; sa participation s'élève à 854,34 €. Sur le territoire communal, une végétalisation et un envasement de la Bisten, dû à la faiblesse des débits, ne favorisent ni son écoulement, ni la qualité paysagère. Des travaux devront être entrepris dans ce sens.

Ham est passé au multiflux

La collecte multiflux a débuté le 10 octobre à Ham Nord (rive gauche de la Bisten) et le 12 octobre à Ham Sud (rive droite).
Près de 600 personnes ont assisté aux réunions d'informations organisées les 27 et 28 septembre dans la salle socioculturelle et autant se sont déplacées aux permanences les 29 et 30 septembre.
En ayant répondu massivement à l'appel de la CCW (qui a la compétence ordures ménagères), les Hamois, répartis en 1 242 foyers, se sont montrés éco-citoyens.
Des sacs vert (30 litres), orange (50 litres) et bleu (50 litres), ainsi qu'une poubelle de cuisine bi-sacs, gratuitement mis à disposition lors de ces 4 jours, ont été mis en circulation.
La nouvelle méthode de collecte présente l'avantage de valoriser les bio-déchets (notamment les restes de repas) et de n'avoir à sortir les poubelles sur roues (déchets recyclables compris) qu'une seule fois par semaine.

Ham, ville de mieux en mieux fleurie

En quelques années, le fleurissement de la ville s'est développé grâce aux efforts du service technique et de bénévoles de la commune. Les habitants n'y sont pas insensibles et fleurissent aussi de plus en plus leurs maisons et balcons.

La municipalité a organisé une réception pour remercier toutes les personnes ayant contribué à l'opération « Je fleuris Ham ».

Opération fleurissement par des bénévoles

Tous les ans, depuis 2008, des membres de la commission Fleurissement, du Conseil municipal et du personnel communal se réunissent un samedi matin pour fleurir la commune.

Pascal, Nadine, Denis, Jean-Marc, Didier, Joseph et Marie embellissent la rue derrière la pharmacie.

Maisons fleuries

Au concours « Je fleuris la Moselle » organisée par le Conseil Général, la commune a remporté le 3e prix d'arrondissement dans la catégorie 2 000 à 4 000 habitants.
Il n'y a pas de 1er prix dans cette catégorie, cette année.
Pour les maisons individuelles, M. et Mme Andolfi et Boutter ont eux aussi été distingués.

Déco de Pâques : 40 sujets fait main

L'équipe du service technique a réalisé 15 sujets de Pâques de plus que l'an dernier

La décoration de Pâques séduit les Hamois et les gens de passage. Un succès légitime d'autant plus que les 40 lapins, poules et œufs de Pâques ont été complètement réalisés à la main par le personnel municipal. On en compte 15 de plus qu'en 2010.

Schwinskäse (Fromage de tête) Recette d'Albertine Persem, aimablement communiquée par Marie-Jeanne Ultsch.

Le fromage de tête se prépare en 2 temps.

1 – La salaison dure de 5 à 6 jours :

Ingrédients : ½ tête de porc, 3 ou 4 pieds de porc et 1 queue, de porc. Tout cela à faire découper à l'achat, en laissant l'oreille entière. Pour la saumure : 4 feuilles de laurier, 4 gousses d'ail, 2 oignons, poivre et gros sel à volonté.

Préparation :

- bien laver la viande.
- dans un grand récipient plastique et refermable, introduire la viande en l'imprégnant de la saumure obtenue ci-dessus.
- laisser mariner durant 5 à 6 jours, en remuant tous les 2 jours.

2 - La cuisson et la préparation :

- dessaler la viande pendant au moins 1 nuit en eau abondante.
- Puis, la cuire « façon » pot-au-feu dans une grande cocotte, accompagnée de : 3 ou 4 carottes, 1 feuille de chou, 2 poireaux et d'un bouquet garni composé d'1 branche de thym, 1 branche de maggikraut, 2 brins de sauge, noués ensemble. Ajouter 1 navet et arroser d'1/4 de vin blanc sec d'Alsace, ou d'ailleurs.
- après 1h30 de cuisson, détacher la viande bien cuite, (sans légumes ni bouquet garni), et la peau de l'oreille, (sans cartilage).
- passer le bouillon au chinois et le réserver.
- hacher la viande au hachoir manuel de préférence en faisant attention aux éclats d'os résiduels.
- remettre à cuire pendant 10 minutes le mélange viande+bouillon, enrichi d'un cube de pot-au-feu, et arrosé d'1/4 de vin blanc.
- retirer et verser le mélange dans des ramequins où il prendra sa forme et sa consistance gélatineuse typique en refroidissant.

À déguster, selon les goûts, avec un bon vin blanc sec d'Alsace, ou avec une bière.

Terrine de porc Recette de Bernadette MARGEOTTE.

Ingrédients pour 2 kg de viande (grande terrine) :

- 600 g de lard frais
- 800 g d'échine de porc
- 600 g de gorge de porc
- Une échalote
- Un oignon
- Un bouquet de persil
- 30 g de sel
- 7 g de poivre
- 5 cl de cognac
- 50 gr de farine ou 2 œufs

Préparation :

- Hachez le lard, l'échine et la gorge de porc en les mélangeant.
- Mettez dans une grande terrine.
- Hachez finement l'échalote, l'oignon et le persil.
- Ajoutez le sel, le poivre et le cognac.
- Liez la farce avec la farine ou les œufs.
- Bien mélanger le tout et laissez reposer pendant une heure.
- Faites cuire dans le four, au bain-marie, à 160° pendant 2 heures.

Bon appétit !

SMTPF
GROUPE TELLOS
Assainissement
Génie Civil
Travaux Publics
Chauffage urbain
SMTPF
Europort ZAC Carling - BP 70007
57501 SAINT-AVOLD Cedex
Tél. : 03 87 81 88 70
Fax : 03 87 91 36 12
contact@smtpf.fr

Des travaux pour embellir, sécuriser et rendre les équipements de la ville plus fonctionnels

Des fenêtres étanches et un guichet d'accueil à la mairie

Suite à des travaux subventionnés à 65 %, le bâtiment de la mairie a gagné en fonctionnalité, sécurité, convivialité, confort et économie d'énergie. Avant, les citoyens étaient reçus dans un couloir bordé de portes fermées. Aujourd'hui, une partie du mur donnant sur le bureau de la secrétaire a été remplacée par une fenêtre à vitres coulissantes dotée d'un guichet. Le temps d'attente a été, par la même occasion, considérablement diminué. Toutes les vieilles fenêtres en bois du 1er étage, datant des années 60, ont également été remplacées et une porte d'entrée d'accès aux logements du 1er étage a été percée à l'arrière.

L'assainissement de l'Impasse des Lilas et derrière le café Margeotte mis en conformité

Le chantier (sous maîtrise d'ouvrage du Smiasb, et sous maîtrise d'œuvre de l'entreprise Weiler) de mise en conformité du réseau d'assainissement de l'impasse des Lilas a été achevé le 5 octobre. Coût de l'opération entièrement financée par le Smiasb : 106 600 € TTC. L'installation d'une pompe de relevage, ainsi que la création d'un bassin de pollution enterré à 5 m de profondeur, constitue la particularité de ce chantier proche de l'étang de l'Escherbruch. Les habitants ont deux ans pour se raccorder sur ce nouveau réseau collectif. Le Smiasb a également entrepris le 5 juillet des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement derrière les immeubles Margeotte et Nicola, rue principale.

L'installation (pompe de relevage) Impasse des Lilas a été mise en route par Valentin Beck, maire de Ham-sous-Varsberg, en présence de Raymond Marek, Président du SMIASB, mercredi 5 octobre à 11h30.

Travaux importants au cimetière

Au cimetière, les travaux de création de 2 nouvelles allées (demi-tombes), d'implantation d'un 3e columbarium et de coupes d'arbres se sont achevés juste avant la Toussaint, de même que la remise en peinture de la morgue. Cette dernière a été réalisée au moindre coût grâce à une action de mécénat d'une entreprise locale : Lorraine façades. La municipalité tient à remercier Laurent Jager, mais aussi Dominique et Patrick.

Les nouvelles allées du cimetière

Le 3e columbarium

Coupe des arbres le long du cimetière

Nouvelle peinture pour la morgue

Le gymnase performant sur le plan énergétique

La 1ère tranche du chantier de réhabilitation du gymnase s'est achevée fin novembre. Utilisée notamment par les 367 collégiens du Bergpfad (originaires de Ham, Porcelette, Guerting, Varsberg, Diesen, Bisten, Creutzwald, Carling ou Saint-Avold), sa salle de sport de 750 m² est désormais plus confortable car mieux chauffée. Il a fallu y mettre les moyens : renforcement de la charpente pour supporter le surpoids de l'isolation, réagencement de l'éclairage, isolation de la toiture et des murs, installations de nouvelles portes étanches et bardage de l'ensemble du bâtiment. Coût de l'opération : environ 300 000 €, subventionné par le Conseil général (70 %) et le Conseil régional (10 %). La 2e tranche est prévue en été 2012.

La voirie de la rue Abbé Cavélius a été rénovée.

VANI Roland
Maître menuisier
Maison fondée par André Vani en 1959
menuiserie
ébénisterie
agencements
Le Spécialiste du Bois
Exposition - Atelier :
3, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Bureau :
25, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. (33) 03 87 93 06 06
Fax (33) 03 87 93 30 35
www.vani.fr - vani@netcourrier.com

Un câble électrique sous le lit de la Bisten.

L'énergie produite par le futur parc éolien de Coume passera par Ham-sous-Varsberg. Les travaux de terrassement ont concerné la rue de Diesen, où un coffret électrique a été installé devant le cimetière et où une tranchée a été creusée sous le trottoir côté pair pour y enterrer le câble reliant les éoliennes au transformateur électrique de Saint-Avold près de l'Europort, et la rue de Boulay, en direction de Guerting, dont un des trottoirs a connu le même sort. Au niveau du nouveau giratoire, près de la mairie, le réseau électrique long de 2,185 kilomètres, a été enfoui à 5 mètres de profondeur sous le lit de la Bisten. Délicate mission réalisée « en forage dirigé » par des techniciens de l'entreprise SEES sous maîtrise d'ouvrage d'ERDF.

L'énergie produite par les futures éoliennes de Coume passera par Ham.

Travaux d'élagage aux Genêts

Afin de rendre la salle socioculturelle plus visible de la route, la commune a chargé la société Dalstein de la localité à couper certains arbres et d'en élaguer d'autres près du service technique. Opération blanche, puisque l'entreprise de la rue de la gare a récupéré le bois en contrepartie de la prestation. Une équipe des chantiers d'insertion de l'ASBH a renforcé les agents du service technique pour accompagner ces importants travaux qui se sont prolongés sur l'ancien parking de l'ex-Simet, mais aussi à proximité du cimetière où une vingtaine de peupliers a été retirée du paysage apportant ainsi davantage de clarté et moins d'humidité et de feuilles mortes aux abords du cimetière.

Le Syndicat des eaux de Varsberg - Ham-sous-Varsberg a remplacé des compteurs

Le Syndicat des eaux de Varsberg - Ham-sous-Varsberg a équipé, en 2011, 370 foyers des rues de la Gare, de l'École, des Jardins, de la Forêt, de Boulay, de Creutzwald et de l'Impasse des Champs, de nouveaux compteurs à capteurs cyble RF. En 2012, ce seront les rues Abbé Cavélius, de Ham, de Caen, de St Malo, de Falaise, de Brest, Hector. Berlioz, de Lorraine, les impasses C. Gounod, C. Debussy, M. Ravel, les Square de Lussac les châteaux et du Canada qui seront concernés, soit 425 foyers. Une extension du réseau d'eau potable de la rue de Creutzwald est également envisagée. Enfin, le rendement passe à 88 % (74% en 2009).

Le PLU approuvé en janvier 2012

Près de 3 ans après la première réunion d'élaboration du Plan local d'urbanisme avec Approche environnementale, réalisé par les cabinets Ote et Territoires durables, la commune est passée dans une phase concrète en invitant les habitants à venir découvrir le Plan local d'urbanisme en cours d'élaboration, lors d'une permanence en mairie le 29 avril (matin et début de soirée). 60 personnes sont venues se renseigner sur le plan de zonage et le nouveau règlement. Une trentaine de personnes associées a été consultée par l'envoi d'un CD contenant le PLU arrêté par le conseil municipal en été. Puis, en automne, une enquête publique a été ouverte et trois permanences ont été organisées en mairie. Une vingtaine de points a été traitée par le commissaire enquêteur indépendant désigné par le Préfet, qui a répondu à toutes les interrogations et qui a incité les citoyens (généralement des propriétaires terriens) à inscrire leurs observations dans un registre mis à disposition par la commune. Elles ont toutes été prises en considération et ont fait l'objet, pour les plus judicieuses d'entre elles, d'ajustements. De l'avis général, les Hamois ont posé des questions pertinentes, intéressantes et souvent pleines de bons sens. Le PLU sera approuvé par le conseil municipal en début d'année prochaine.

Les hamois ont été informés et concertés à plusieurs reprises tout au long de l'élaboration du Plan local d'urbanisme qui s'est déroulée de début 2009 à fin 2011. Le PLU a fait l'objet de nombreux articles dans la presse locale, mais aussi dans le bulletin d'information et sur le site Internet communal sur lequel ont été mis en ligne dès septembre l'ensemble du règlement et les plans.

Une porte de secours dans la salle socioculturelle

Subventionnés à 65 %, des travaux ont également démarré dans la salle socioculturelle. Une nouvelle porte va être ouverte au fond de la salle pour améliorer la sécurité, nécessitant une modification coûteuse des réseaux de chauffage et d'eau potable. Le toit de la petite salle va être réparé et l'accès doté d'une rampe pour personnes handicapées.
En 2012, toutes les fenêtres du bâtiment seront remplacées et les toilettes seront complètement rénovées. Le toit sera quant à lui remis à neuf.

snack service & traiteur

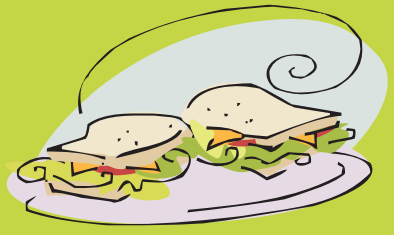

Roger Wilhelm

37 rue de Ham • 57880 Ham-sous-Varsberg • tél. : 06 80 10 16 69

650 m de trottoirs rénovés

La municipalité a décidé de rénover chaque année quelques mètres linéaires de trottoirs abîmés. Une partie de ceux des rues du Ruisseau et de Guerting a ainsi été remise à neuf au début de l'automne 2011 sous maîtrise d'œuvre du Sivom-VRD par l'entreprise SMTPF. Un tronçon a également été traité rue de Creutzwald près du carrefour vers Diesen. Coût de ces aménagements : 35 000 € HT. Les passages protégés concernés ont tous été mis aux normes d'accessibilité.

Réfection des trottoirs Rue de Guerting

Un plan d'accessibilité à l'échelle de la CCW

Un Plan d'accessibilité de la commune (voirie et équipements) a été réalisé, sous la compétence de la Communauté de communes.
Des travaux seront réalisés progressivement selon ce plan.

La mairie, la salle des associations, le dojo et le gymnase accessibles

La commune n'a pas attendu le caractère obligatoire d'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie pour mener des travaux en faveur des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Le bâtiment de la mairie est désormais accessible grâce à la création d'une rampe d'accès, d'une nouvelle porte d'entrée et de modifications réalisées au niveau du palier de l'escalier d'accès.La petite salle des associations (salle socioculturelle), qui fait également office de bureau de vote n°2, va elle aussi être dotée d'un accès à pente réduite.
Enfin, le dojo et le gymnase, sont eux aussi désormais accessibles de plain-pied.

Rampe d'accès à la Mairie

Toilettes extérieures Mairie en cours

Wirrig Gestion
SNPI
Gestion Locative – Transactions
Syndic de Copropriété
Gérante : Vanessa Rayer
133, rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. : 03 87 93 15 16 - Fax : 03 87 93 15 17
Mobile : 06 10 76 67 20 - wirrig.gestion@wanadoo.fr
Retrouvez nos annonces immobilières sur :
www.immo-lorraine-wirrig-gestion.fr

« Notre bras armé pour créer des événements »

Le maire et ses adjoints Nadine Maillard et Jean-Marc Lancelot, ont réuni fin septembre les responsables des associations pour établir le calendrier des manifestations de 2012. L'occasion pour le maire de réaffirmer que : « Nos 24 associations représentent les forces vives de notre commune, notre bras armé pour créer des événements ».
Un diaporama d'une trentaine de photos des « événements les plus marquants des 12 derniers mois » a été visionné lors de la rencontre, avec comme exemples particuliers : la Journée Métiers en uniforme, le vide grenier, le salon du modélisme et la Journée Sécurité routière.
Le succès de ces 4 manifestations repose sur le partenariat gagnant / gagnant entre les associations et la Commune.

Réunion annuelle des associations

Calendrier des manifestations 2012

JANVIER

Jeudi 12	A.G. Société des Mineurs	S
Samedi 21	AG UNP	PS
Mardi 24	AG Inter-Assos	S
Samedi 28	Les Amis de Lussac moules-frites	S

FÉVRIER

Mercredi 8	Métiers en uniforme	S
Dimanche 12	Société des mineurs Choucroute	S
Dimanche 19	Banquet Club Les Genêts	S
Dimanche 26	Loto Club Canin	S

MARS

Dimanche 11	Fête du club les Joyeuses Rencontres	P
Dimanche 25	Fête du Printemps Les Nanos	S

AVRIL

Dimanche 22	Championnat de Lorraine Agility	P
Dimanche 22	Marche du Printemps U N P	S
Samedi 28	30e du Tennis Club	S
Samedi 28	Budo-Kay Fitness – Thai Chi	G

MAI

Mercredi 1er	Brocante Inter-Assos	M
Dimanche 6	Poker-Run	M
Mardi 8	Commémoration	M
Samedi 19	Stage Tai-chi Budo-Kay	G
Samedi 26	R.C.C. 40e du Club	S

JUIN

Dimanche 10	Grillades Club les Genêts	P
Samedi 16	Inter-Assos Fête de la Musique	M
Dimanche 17	Concours Agility	P
Samedi 23	Tournoi de Tennis challenge Boutter	P
Samedi 23	Démonstration Arts-Martiaux	G
Samedi 30 et Dimanche 1er	Jubilé Terlizzi F.C. Ham	P

JUILLET

Dimanche 1er	Fête champêtre Amis de Lussac	M
Dimanche 8	Marche Société des Mineurs	S

AOÛT

Mi-août	Nuit des Étoiles	P
Mercredi 15	Challenge Crédit Mutuel foot	P

SEPTEMBRE

Dimanche 2	Repas de la fête Patronale Inter-Assos	M
Dimanche 23	Fête des Vendanges Nanos	S
Jeudi 27	Réunion des associations	S
Samedi 29	Budo-Kay Portes ouvertes	G

Légende :

PS : petite salle des associations
D : dojo
S : salle socioculturelle
M : mairie
P : privé
G : gymnase
CS : complexe sportif

OCTOBRE

Dimanche 7	Repas de l'amitié (Christ-Roi)	S
Dimanche 7	Marche Vallée de la Bisten	P
Jeudi 11	AG Tennis	S
Jeudi 18	AG Amis de Lussac	S
Samedi 20	HamStramGram	S
Dimanche 28	Drakkar UNP Repas	S

NOVEMBRE

Samedi 3	Repas Budo-Kay	S
Samedi 3	AG Chorale Sainte Cécile	P
Samedi 10	Repas dansant FC Ham	S
Dimanche 11	Armistice	M
Dimanche 18	Marché de Noël Joyeuses Rencontres	S
Samedi 24	Beaujolais Inter-Assos	S
Dimanche 25	Finale Open Tennis de Ham	P
Lundi 26	A.G. Les Joyeuses Rencontres	S

DÉCEMBRE

Dimanche 2	Ramassage des jouets club motos	P
Dimanche 2	Banquet Sainte-barbe Mineurs	S
Mercredi 5	A .G. Nanos	S
Dimanche 9	Fête des Aînées	P
Samedi 15	Arbre de Noël RCC	S
Samedi 15	A.G. Club Canin	P
Samedi 31	Soirée réveillon Budo-Kay	S

Mineurs et Travailleurs

Club radio amateur

Chorale Sainte-Cécile

Liste des 25 associations hamoises

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
Amicale des Amis de Lussac nicole.muller@ac-nancy-metz.fr	Nicole Andolfi	06 31 68 57 60
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Association Christ Roi	Francine Jacques	03 87 82 31 72
Associations les Lutins Festifs www.myspace.com-leslutinsfestifs	Maxime Schlickling	06 70 79 37 81
Association sportive du Gymnase de Ham peclipse@orange.fr	Pierre Muller	03 87 93 76 43
Association Seniors (cité Maroc)	Janine Peiffer	03 87 93 21 77
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club billard "L'Ozone"	Sébastien Matuzsciack	03 87 82 59 87
Club Cynophile www.clubcaninhamssvasberg.cabanova.fr	Jean-Marc Dorkel	03 87 82 43 91
Club d'épargne « Les cents sous »	Wannesson Daniel	06 26 77 18 03
Club d'épargne Les Genêts	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Ainés Les Joyeuses Rencontres	Josée Wypart	03 87 04 29 88
Club des Motards mc_gueules_noires@hotmail.fr	Alain Brizard	03 87 57 35 72
Club Radioamateurs www.f8kht.fr	Ulmer Frederic	06 26 76 22 83
Football club www.fcham.footeo.com	Antoine Terlizzi	03 55 81 07 17
Interassociation de Ham	Jean-Claude Filler	03 87 93 19 07
École d'arts martiaux Budo Kay www.artsmartiauxham.com	Thierry Roth	06 83 10 59 94
Slovène Nanos (relations franco-slovènes)	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Supporter club de Ham et de la région du Warndt fabrice.de-moura@wanadoo.fr	Fabrice De Moura Alves	03 87 82 59 87
Tennis club peclipse@orange.fr	Pierre Muller	03 87 93 76 43
U.S.E.P	Thomas Metzinger	03 87 90 15 81
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	03 87 82 25 79
GECNAL du Warndt www.gecnal-du-warndt.org	Jean-Baptiste Lusson	06 10 10 27 90

Challenge foot Crédit Mutuel / FC Ham

Inter-association

Vie associative

Gueules Noires (moto club)

Lutins Festifs

Anciens Combattants

Budo Kay

Amis de Lussac

Association Joyeuses Rencontres

Association Sportive Gymnase Ham, section tennis

Association Séniors

Club Canin

La commune accueille 601 élèves répartis comme suit : 234 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, 367 élèves au collège.

École élémentaire des Genêts

93 élèves répartis en 4 classes

Directeur : Frédéric BECKER	24 élèves de CM1-CM2
Michel SCHOUMACHER	23 élèves de CE2-CM1
Anne BRUNNER	24 élèves de CE1-CE2
Christèle JESIONOWSKI	22 élèves de CP

Mᵉˡˡᵉ FESTOR - Maîtresse E RASED (Réseau d'Aides Spécialisées Aux Élèves en Difficulté)

M. Cordonnier - ZIL (Instituteur Titulaire Remplaçant sur une Zone d'Intervention Localisée)

Les 147 enfants des Genêts ont été évacués dans l'ordre et le calme lors d'un exercice simulant un incendie

Des enfants de l'école des Genêts décrochent le 2e prix de dessin

Des élèves de l'école élémentaire des Genêts (classe de CE2-CM1 de Michel Schoumacher et classe de CM2 de Frédéric Becker et de Mélanie Richard) ont participé à un concours départemental de dessins intitulé « Imagine ton cadre de vie idéal » organisé par la Sodevam (Société de développement et d'aménagement nord Lorraine). L'exposition a été inaugurée à Montigny-lès-Metz en présence du maire Valentin Beck et de Jean-Marc Lancelot adjoint chargé de la culture. La classe de CM2 a obtenu le 2e prix ; les enfants ont décidé d'utiliser cette somme pour s'équiper de matériel pédagogique. Les dessins des élèves de CM2 évoquant l'urbanisme ont été primés pour leur originalité et leur façon astucieuse de comparer la situation actuelle avec celle de demain.
Un chèque de 400 € a été remis au directeur Frédéric Becker au Château de Courcelles le 10 mai à Montigny-lès-Metz, où étaient exposées les œuvres.

Les prix de l'Usep Jean Zay ont été remis en présence des maires, enseignants et élèves de cinq localités du secteur.
Le concours de l'Usep-secteur de Ham repose sur les mêmes lectures proposées aux écoliers de primaires lors de l'opération « Lire... Élire en Moselle » mais, étaient en lice, les meilleurs comptes-rendus des « coups de cœur », rédigés par les élèves. Comme de tradition la remise des prix a eu lieu à la caisse du Crédit Mutuel de la vallée de la Bisten, qui a fourni les lots.

École élémentaire Anne FRANK

67 élèves répartis en 3 classes

Directeur : Christian HOCHARD	10 élèves de CM1 et 11 CM2
Mirjana MILOSEVIC	11 élèves de CE1 et 14 CE2
Maude LOTH	9 élèves de CP et 12 GS

Les enfants dessinent pour les militaires en mission
Les enfants des écoles des Genêts et Anne Frank ont participé à l'opération « Dessin de Noël » pour les militaires en mission à l'extérieur en périodes de fête de fin d'année.
Paul Leist, vice-président de l'association des sous-officiers de réserve de Boulay, s'est rendu dans les écoles pour remercier les enfants et les enseignants de ce geste très apprécié par les militaires qui ont d'ailleurs répondu par courrier aux écoliers.
Une lettre de félicitations signée par l'Amiral Lanxade, président de « Solidarité Défense », a été remise aux directeurs d'écoles (MM. Becker et Hochard) par le sergent -chef Leist. les écoliers, quant à eux, se disent très fiers d'avoir pu apporter un témoignage de solidarité et un peu de soutien à ces hommes et ces femmes éloignés de leur famille.

Le sergent-chef Leist a répondu aux questions des élèves des écoles Anne-Frank et des Genêts

École maternelle des Genêts

49 enfants
Directrice : Fabienne DENISET 24 PS et GS
Emmanuelle LEININGER 25 MS
Agents communaux : Jocelyne RHIM,
Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ

Un moment de détente bien mérité

École maternelle Les P'tits Loups

25 enfants
Directrice : Audrey AGISSON 15 PS, 5 MS et 5 GS
Agent communal : Jessica DOHR

Collège

Principale : M^me^ Karine LEPETIT
Principal adjoint : M^me^ Brigitte SCHLICKLING
Gestionnaire : M^me^ Jacqueline PALLUT
Secrétaire : M^me^ Liliane MICHEL

30 professeurs, 11 personnels de service, 4 assistants d'éducation,
1 infirmière, 1 conseiller d'orientation, 4 CUI (Contrats Uniques d'Insertion)

Effectif : 367 élèves répartis de la manière suivante :
4 classes de 6^e^ soit 88 élèves, 3 classes de 5^e^ soit 87 élèves,
4 classes de 4^e^ soit 117 élèves, 3 classes de 3^e^ soit 75 élèves

Les collégiens du Bergpfad garderont de nombreux souvenirs de leur voyage pédagogique en Italie.
Les élèves latinistes du collège Bergpfad sont partis une semaine découvrir les beautés de l'Italie.
Ils ont tout d'abord visité Rome et sa basilique, ses places animées et riches d'architecture dont la fontaine Trévi.
L'un des moments forts du voyage a été La Solfatare, volcan à fond plat où les élèves ont pu se rendre compte de l'activité volcanique à ciel ouvert. Pour finir, ils sont retournés à Rome parcourir le Forum, le Panthéon et le Colisée entre autres, sous un soleil radieux.

Le Sivos finance 5 000 € de matériel pédagogique par an au collège Bergpfad

Le Syndicat intercommunal à vocation simple, présidé par le maire de Ham-sous-Varsberg - dont le statut permet d'accorder des aides supplémentaires au collège Bergpfad - a décidé d'acter la participation des communes membres du Sivos à 23 € par élève. Le Sivos a accordé ainsi 5 000 € au collège cette année pour financer notamment du matériel informatique (ordinateurs, vidéo-projecteurs, moniteur). Pour mémoire, le Sivos a accordé 4 500 € à l'établissement scolaire en 2010 et 4700 € en 2009.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNES MEMBRES DU SIVOS
Bisten : 9 élèves
Diesen : 42 élèves
Guerting : 42 élèves
Ham-sous-Varsberg : 124 élèves
Porcelette : 90 élèves
Varsberg : 33 élèves

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNES NON MEMBRES DU SIVOS
Boucheporn : 1
Carling : 7
Creutzwald : 17
L'Hôpital : 2
Longeville : 1

Ham aide les personnes en difficulté

3000 jouets sous le sapin grâce aux motards

Pour la 17e année consécutive, les membres du moto club « Les Gueules noires » de Ham-sous-Varsberg sillonnent les rues de la commune chaque 1er dimanche de décembre pour collecter des cadeaux de Noël. Une fourgonnette et demi (22 m³) de jouets (neufs ou en très bon état) ont été offerts cette année 2011 par les habitants lors du porte-à-porte ou du dépôt à l'agence hamoise du Crédit mutuel, partenaire de l'opération. Les quelques 3000 jouets ont ensuite été livrés par l'adjoint au maire chargé des relations sociales au Secours catholique dont les membres se sont chargés de les distribuer rapidement au enfants issus de familles en difficulté.

Le club de motos « Les Gueules Noires » récoltant des cadeaux pour les enfants défavorisés.

Apprendre le sens du travail

La commune consacre 7200 € chaque année à l'embauche de jeunes en emplois d'été. Les candidatures pour 2012 sont à déposer en mairie avant le 31 janvier. Un tirage au sort sera réalisé pour sélectionner 2 filles et 2 garçons.

Subventions aux associations caritatives (545 €)

> 70 € Fédération de la Moselle du Secours Populaire
> 100 € pour le Secours Populaire Français
> 70 € pour la Ligue contre le cancer, comité de Moselle
> 100 € pour l'Association Départementale des Restaurants du Cœur de Moselle-Ouest
> 40 € pour l'AFAD de la Moselle (Association Familiale d'Aide à Domicile)
> 65 € pour l'Association « ESPOIR » des sclérosés en plaques de Moselle-EST
> 100 € à France Alzheimer

Les aides accordées par le Centre Communal d'Action Sociale (3577 €)

Ces aides se décomposent en trois volets :
> Les bons alimentaires aux personnes de la commune
> Aménagement pour personne handicapée
> Secours exceptionnels de Noël
> Colis de Noël

La commune dispose d'un réseau d'entraide sociale

Le RES compte 31 bénévoles.
> Déneigement chez les particuliers (6)
> Remise en état de volet (1)
> Remplacement d'une clôture grillagée (1)
> Menus travaux de plomberie(1)
> Visite aux personnes isolées(19)
> Commissions (34)

Les autres services (s'occuper des poubelles, du courrier, aller à la pharmacie etc...) ne sont pas dénombrés car très nombreux.

Autres actions organisées dans la commune.

> 1347 € pour l'AFAEI (brioches de l'amitié) collectés par les associations hamoises.
> Le ramassage de jouets (environ 20m³) réalisé chaque année par le Moto-Club les Gueules Noires au profit du Secours Catholique de la vallée de la Merle.

Félicitations !

Nicole ANDOLFI
Chevalier des Palmes académiques
Fonctionnaire au collège de Longeville-lès-St-Avold, Nicole Andolfi – par ailleurs Présidente des Amis de Lussac – s'est vue remettre par Michel Kraus (proviseur à la retraite) les insignes de Chevalier des Palmes académiques sous les yeux admiratifs de Catherine Cousin, sa Principale de collège.

Guido BOUTTER
Lors de la dernière assemblée générale de la chorale Sainte-Cécile, Guido Boutter a fêté ses 50 ans à la tête de la chorale. Le maire, au nom de la municipalité, a félicité le chef de chœur pour son professionnalisme sans quoi la chorale n'aurait pas atteint « un niveau si prestigieux ».

Café MARGEOTTE : la dernière tournée
Au café Margeotte, plus de pression au zinc pas plus que de cafés ou de diabolos, plus de pression non plus pour « Paulé » et « Dédée » qui après 42 ans d'un métier exigeant prennent leur retraite.

CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTO SECURITAS
AUTO INSPECTION HAM
32 rue de Creutzwald
57880 HAM-sous-VARSBERG
03 87 93 81 66
PLUS SÛR, MOINS CHER !
"Contre-visite gratuite"*
NOUVEAU :
Contrôle Technique Cyclos
www.autosecuritas-vl.fr - * voir conditions au centre de contrôle

Crédit Mutuel Mobile

INTERNET ET MAILS ILLIMITÉS (1)

FORFAITS SIMPLIFIÉS

Abonnez-vous à la simplicité !

Crédit Mutuel Vallée de la Bisten

8 rue Diesen
57890
PORCELETTE

69 Rue Principale
57880
GUERTING

27A Rue de la Gare
57880
HAM SOUS VARSBERG

Tél 08 20 82 04 16 (0,12€/mn) • E-mail 05453@cmcee.creditmutuel.fr

(1) Sous réserve de mobile compatible. Uniquement pour l'offre C le mobile Premier et forfait Be web, à partir de 2h de communication. Accès illimité à internet exclusivement sur et depuis votre mobile en France métropolitaine. Usage modem, services de Voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits (facturés le cas échéant en hors forfait). Les surtaxes des téléchargements et services restent payantes. E-mails illimités en France métropolitaine en émission et réception, sans pièces jointes, depuis les messageries du type POP3 et IMAP de tous les fournisseurs compatibles avec l'offre, uniquement à partir de l'application Messenger & Mail. Afin de permettre à tous ses clients d'avoir accès au réseau dans des conditions optimales, NRJ Mobile pourra limiter le débit maximum de connexion au-delà de 500Mo d'échanges de données (internet et emails) par mois jusqu'à la prochaine date de facturation.
Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur NRJ Mobile proposé par le Crédit Mutuel. NRJ Mobile – SAS 421 713 892 – RCS Paris – 22 rue Boileau – 75016 Paris.

EDITIONS COPRUR

État civil

Neuf hamois ont fêté leurs 90 ans cette année

Né à Valmunster le 15 mai 1921, Jean Muller a fêté ses 90 ans. Une délégation municipale, conduite par le maire, est venue honorer le doyen de la commune.

KREMER née FILIPIC Maria Franziska
Née le 02 février 1921

KRYSIK née KEDZIORA Constance
Née le 11 mars 1921

AMMER née THOREAU Gisèle
Née le 03 juillet 1921

JAGER née MICK Erna
Née le 12 juillet 1921

LAPOINTE née THIRY Mathilde
Née le 17 août 1921

Ainsi que :
- **FILLER née WEBER Antoinette,** née le 24 mars 1921
- **DOHR née BIETTE Jeanne,** née le 28 mars 1921 - *Décédée*
- **HARTER née BOUTRON Marie,** née le 16 novembre 1921

Mariages

CURANTZ Francis et FOURNIER Nathalie **25/06/11**
MULLER Jean-Marc et KENNEL Magali **25/06/11**
GRZEGORCZYK Christophe et FARNY Maryline **07/07/11**
LEBEGUE Thierry et BOUCHER Gislaine **09/07/11**
MARTINY Jonathan et COLLU Sylvia **23/07/11**
BEYNEIX Guillaume et HESSE Diana **06/08/11**
BOUNACHADA Mikaël et OUDAD Mina **05/11/11**
KRZYZANSKI Grégory et LOEWENGUTH Cynthia **17/12/11**

Décès

GUYON Antoine **12/12/10**
MAHOU Jules **25/12/10**
KUNTZ née SCHNEIDER Dorothée **27/12/10**
CIGARDI née MOUFLARD Léa **12/02/11**
HERRMANN née SCHMIDT Sabine **20/02/11**
SCHERER née BARTHELEMY Alice **24/02/11**
ROFFE Marie Catherine **24/03/11**
DE FREITAS Manuel **29/03/11**
WEISSE Nadine **23/04/11**
LEQUY née MULLER Gisèle **25/04/11**
WITTMANN née RESLINGER Marie **09/05/11**
RENTSCH née STARK Irène **25/05/11**
WEYRATH Eric **02/06/11**
DOHR Jacques **10/06/11**
AMELLA née CUTAIA Carmela **28/06/11**
KELLER née MROCEK Jeanne **03/07/11**
BECKER née REINHARD Marie Louise **03/07/11**
ENGEL Gabriel **30/07/11**
MULLER Gérard **14/08/11**
TRIDEMY René **21/08/11**
ROLLES Camille **27/09/11**
DOURSTER née WEBER Jeanne **02/10/11**
LALLEMAND née MONTINET Eléonore **11/10/11**
HOFFMANN Augustin **12/10/11**
DOHR née BIETTE Jeanne **14/10/11**
GROSS Jean **01/11/11**
DECKER née LEURS Chantal **01/11/11**
LENHOF née AKIELASZEK Thérèse **12/11/11**
BOULANGER Roland **15/11/11**
BALSANO Gaetano **21/11/11**

Naissances

DOYEN Mattheo **17/12/10**
DOYEN Lilian **17/12/10**
FROEHLICH--OUTH Vichey Nicolas Anthony **29/12/10**
DEFREMONT Baptiste **08/01/11**
BEAU Kenza Jade **11/02/11**
MARTINY Jade **14/02/11**
DONADEL Maelanne **21/02/11**
ROUY BAU Eva **23/02/11**
RIEHL Noah **27/03/11**
JEROME Jean Baptiste **30/03/11**
STRENTZ--DOHA Jules **06/04/11**
STRENTZ--DOHA Charles **06/04/11**
GRZEGORCZYK Eden **03/05/11**
BEGGER-REITER Loanne **07/05/11**
KREIN Gabriel **15/05/11**
CORDIER Camille Marie **26/05/11**
PREGET Thiméo Thomas **09/06/11**
MASKINI Julia Sarah Emma **15/06/11**
AHR Leo **17/06/11**
FRANKENREITER Jerôme **22/06/11**
VANI Jade Noémie Anne **24/06/11**
BREM--ROBINET Mathias **07/07/11**
BLASUTTO Chloé Magalie **29/07/11**
PERRIN Lorena **10/08/11**
NICORA Eline Marie **19/08/11**
ENGLER Alicia **02/09/11**
KINTZLER Agathe **09/09/11**
BERTRAND Ethan Jean **17/09/11**
BETTINE Iness **24/09/11**
MESENBOURG Elyse **06/10/11**
GERARD Rémi **27/10/11**
REIFF Eliott Luc Florent **04/11/11**

Anniversaires de Mariage

Noces de diamant :
NICOLA Aloïse et KUSTER Elisabeth

Noces d'or :
BERSWEILER Félix et FIGIEL Jeanne,
DECKER Aloïse et STOSSE Marie Marcelline,
SULER Paul et MARZOLINI Silvana

Jeanne Marcinek et Clément Schmitt

GEBHARD Emile et SPITZER Marie Louise

BECKER Lucien et FISCHER Claudine

Margot Muller et Helmuth Buber

ULTSCH Ferdinand et FABICK Marie-Jeanne

E.LECLERC
CREUTZWALD

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
ZONE ARTISANALE - TÉL. : 03 87 29 23 33

E.LECLERC VOYAGES
Tél. : 03 87 29 23 37

Le Manège à Bijoux
E.LECLERC
Tél. : 03 87 29 10 78

la billetterie
E.LECLERC
Tél. : 03 87 29 78 62

Terrassement
Etude Mécanique
Maintenance

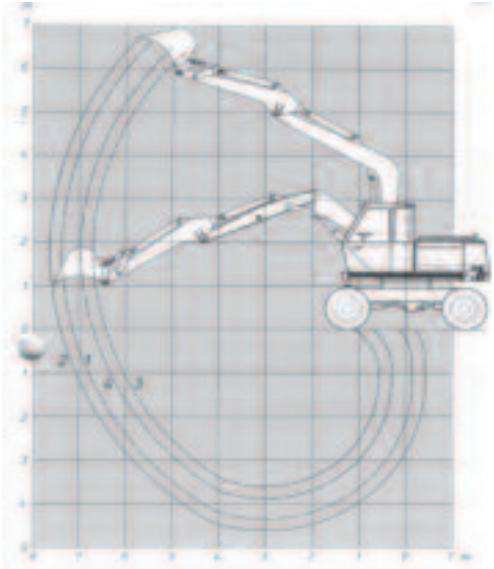

David GAPSKI
57 route de Creutzwald
57880 HAM SOUS VARSBERG
TEL: 06/84/37/71/66
Email : DAV.JEN@WANADOO.FR

DELTA
CONSTRUCTION
Le partenaire de vos projets

:: Plâtrerie - Faux plafonds - Isolation
:: Maisons ossature bois
:: Rénovation (peinture-sol)
:: Extension
:: Aménagement de combles

Delta Construction
Zone Activale
57730 VALMONT

Contact clients :
Morade MESSAOUD
Mobile : **06 61 95 57 93**
E-mail : **delta.cons@yahoo.fr**

Tarifs des prestations communales

- **Occupation de la morgue** :
  gratuité pour les Hamois, 120 € pour les familles extérieures.
- **Concession cimetière** :
  demi-tombe : 100 €, tombe moyenne :150 €, tombe double : 220 €.
- **Monument au columbarium** :
  950 € + 100 € pour la concession du terrain.
- **Droit de place pour un camion à des fins commerciales** : 50 €.
- **Droit de place pour un camion snack** :
  52 € pour une fois par semaine, 350 € pour l'année entière.
- **Droit de place pour cirque, (et autres), sur parking du cimetière** : 100 € par jour.
- **Location salle socioculturelle pour le week-end** :
  Hamois : 180 €, personnes extérieures : 290 €.
- **Location salle socioculturelle pour un jour de semaine** :
  Hamois : 100 €, personnes extérieures : 150 €.
- **Vin d'honneur avec verres, (hors week-end)** :
  Hamois : 50 €, personnes extérieures : 100 €.
- **Réunion avec verres et vaisselle** : Hamois : 60 €, personnes extérieures : 100 €.
- **Réunion sans verres ni vaisselle** : Hamois : 45 €, personnes extérieures : 60 €.
- **Assemblées générales associations Hamoises** : gratuite.
- **Assemblées générales associations extérieures** : 60 €.
- **Soirée banquet, (deux fois par an)** :
  association Hamoise : 80 €, association extérieure : 290 €.
- **Location salle à des fins commerciales** :
  Hamois : 130 €, personnes extérieures : 150 € pour un jour et 260 € pour 2 jours.

Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors de la réservation de la salle et sera rendu après vérification du bon état de celle-ci.

- **Location petite salle des associations, (sans vaisselle ni verres)** :
  Hamois : 45 € et personnes extérieures : 80 €.
- Les tarifs pour la vaisselle et verres manquants sont communiqués lors de la location de la salle et du paiement de l'acompte.
- **Location du camion (déchets verts)** : 35 €.

AMBULANCES THIERRY
TAXIS
03 87 93 01 60
TAXI
103, rue de Creutzwald - 57880 HAM S/S VARSBERG
57150 CREUTZWALD
Place de la Mairie - 57880 VARSBERG
DEPUIS 1985 À VOTRE SERVICE

CAMO INTERIM
Votre métier est notre préoccupation, travaillons ensemble !
CAMO INTERIM
c'est 15 agences dans le Nord Est de la france :
THIONVILLE
FLORANGE
TALANGE
METZ
ST-AVOLD
NANCY
FORBACH
SARREGUEMINES
HAGUENAU
STRASBOURG
SELESTAT
COLMAR
MULHOUSE
CERNAY
57
54
67
68
Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.camo-interim.fr
3 Agences d'emploi dans votre secteur :
CAMO INTERIM
42 Avenue de longchamps
57500 ST AVOLD
03 87 91 12 00
CAMO INTERIM
Rue Jean Monnet
57600 FORBACH
03 87 85 25 51
CAMO INTERIM
9 rue j.Baptiste Dumaire
57200 SARREGUEMINES
03 87 98 16 16

La ligne Maginot près de chez nous

Les ouvrages de la Ligne Maginot que l'on trouve sur la Cuesta calcaire qui surplombe la dépression du Warndt sont impressionnants. Le secteur évoqué se situe sur une ligne Nord/Ouest – Sud/Est, entre les routes de Boulay / Téterchen et de Boulay / Boucheporn. Six ouvrages y sont présents.

I Généralités :

La ligne Maginot, du nom de l'homme politique et ministre de la guerre André Maginot, est une ligne de fortifications et de défense imaginée par la Commission d'organisation des régions fortifiées (CORF) et construite par la France le long de ses frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie.
Les constructions ont débuté en 1929 ; la plupart est achevée en 1936. Les ouvrages qui nous concernent ont tous été réalisés en 1931. La ligne Maginot s'est finalement avérée inutile. On entend par ouvrage un ensemble de blocs reliés entre eux par des galeries souterraines.
Il s'organise autour de son armement et de sa mission, ainsi, suivant son rôle, on retrouve différents éléments. De plus, l'adaptation au terrain est également prépondérante dans l'organisation générale de ces ensembles fortifiés.

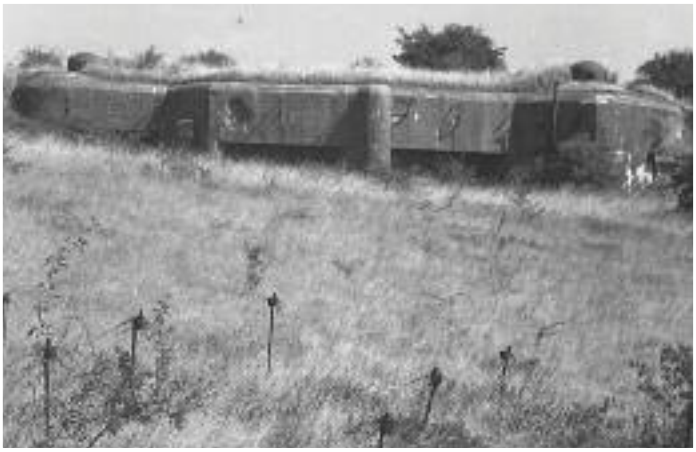

1984 b3 de l'Annexe Sud de Coume

2011 b3 de l'Annexe Sud de Coume

La maison forte de la rue de la gare en 2011

Celle de Moulin Neuf restaurée en 2011

2 Description des ouvrages

Troupes du Secteur considéré (Secteur de Boulay)

N°	Nom de l'ouvrage	Classe	Nb Blocs	Officiers	Hommes	Régiments
A28	Denting	4	3	2	127	161e RIF
A29	Coume Village	4	3	2	135	161e RIF
A30	Annexe Nord de Coume	5	1	1	35	161e RIF
A31	Coume	5	2	2	95	160e RIF
A32	Annexe Sud de Coume	3	4	5	194	160e RIF et 153e RAP
A33	Mottenberg	4	3	3	145	160e RIF
	TOTAL		**16**	**15**	**731**	

3 Ham-sous-Varsberg en avant de la ligne de défense :

Ham-sous-Varsberg faisant partie de l'arrondissement de Boulay, sa défense dépendait de la 6e région militaire commandée par le général gouverneur de Metz Lucien LOIZEAU.
En 1939 à la mobilisation, le régiment du 30e dragon était basé dans la localité. Un blockhaus (ou maison forte, type anciens-fronts, occupée à l'époque par des gardes mobiles dont la mission était d'alerter), était situé au niveau de l'actuel 107 A rue de la gare.
C'était un avant-poste de la ligne de fortification.

La ligne principale de résistance, était tracée à une dizaine de kilomètres de la frontière pour deux raisons principales. La 1ère : pour que l'ennemi ne se trouve pas trop rapidement au contact ; la 2e : pour que les pièces d'artillerie de la ligne Maginot ne puissent tirer au delà de la frontière, la mission de la ligne étant uniquement défensive.

En septembre 1939 il y avait à Ham-sous-Varsberg des gardes frontaliers. Ces mobilisables de la région qui furent rappelés par ordre individuel dès le 23 août 1939 et jusqu'au 16 septembre assuraient une surveillance de la frontière et de la zone désertée par la population civile évacuée.
Les 3 sections du village composées chacune de 3 équipes avaient leur quartier général dans la maison d'œuvre en face de l'église, d'autres se trouvaient :
– en bas de la rue de l'église au lieu-dit « Wollwieskul »
– près du cimetière
– maison du tailleur Roffé rue de Guerting,
– maison Harter rue principale
– maison Albrecht, la dernière de la rue de la forêt, le toit avait été découvert pour surveiller la zone forestière.
Pendant la drôle de guerre le clocher servait d'observatoire, comme le rappellent les nombreux graffitis que l'on peut encore y observer.
Pour les actions et occupations de ces gardes frontaliers, on se reportera à la publication « Explique nous l'exode » parue lors du cinquantenaire de l'évacuation en 1989.
Dans la publication de Henri Gousset « Dites à la Kommandatur que je l'emm... » parue aux éditions Fayard en 1980, l'auteur nous raconte quelques actions des corps francs de la forêt de la Houve qui se sont déroulées tout près de chez nous, en avant de la ligne Maginot pendant la drôle de guerre.

Page 43 et suivante, reconnaissance au départ de Dalem vers Merten pour visiter le village, les allemands sont postés près du cimetière. Ce combattant a fait bien d'autres patrouilles dans la forêt de la Houve, souvent au départ du café des sports de Falck.

Tout cela pour dire que ce n'était pas le repos, mais bien la guerre, il y avait toujours des volontaires pour aller narguer l'ennemi. Certains y ont laissé leur vie.
Nous voilà à la fin de l'exposé sur cette ligne Maginot, elle fait partie de notre patrimoine et comme d'autres témoins du passé, elle souffre, disparaît petit à petit, apprécions ce qui nous reste...
Ceux qui sont intéressés peuvent visiter le Hackenberg à Veckring, le plus gros ouvrage de la ligne, ou plus près de chez nous le PO du Bambesch à Bambiderstroff près de la N3 et Zimming.
Le monstre avec sa devise « On ne passe pas » n'a pratiquement pas servi !
Joseph Rondini

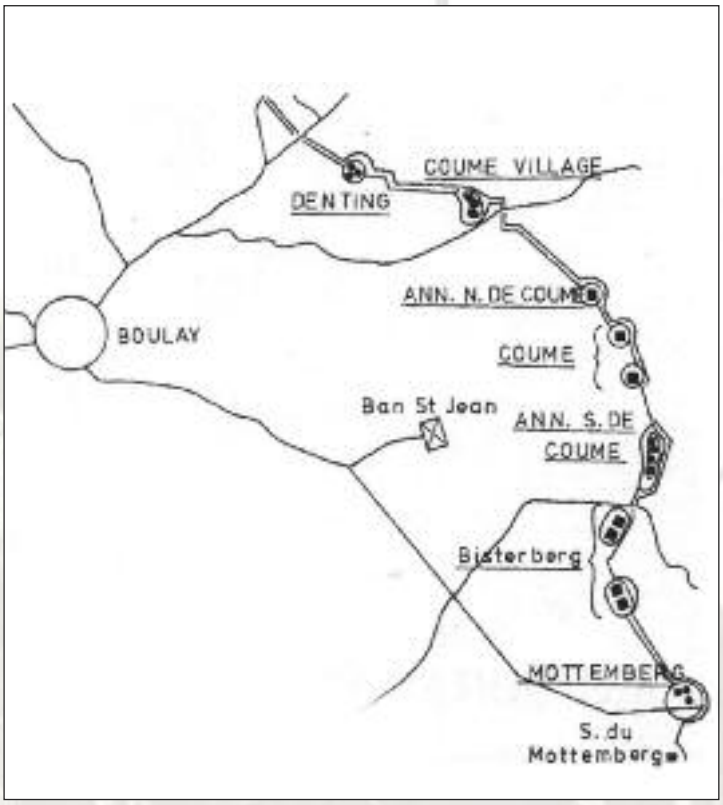

Secteur fortifié de Boulay

Bibliographie

- Les données proviennent principalement du livre de Jean Yves Mary « La Ligne Maginot » paru aux éditions Sercap en 1980.

- Les généralités et la description des ouvrages présentés proviennent intégralement de l'encyclopédie wikipédia sur internet : http://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne_Maginot

Matériels espaces verts
Pêche - Jardinerie
Ets Erwin Bourg
S.A.R.L.
65 et 68,
rue de Carling
57490 L'HÔPITAL
Tél. 03 87 93 55 40
Tél. 03 87 90 12 27
Fax 03 87 82 20 53
Location de matériel + S.A.V.

AJ-FLEX
24/24
FOURGON ATELIER
Fabrication et montage
de flexibles hydrauliques sur site
Antoine PISA
107, rue de la Gare
57880 Ham-sous-Varsberg
Mobile : 06 27 04 17 84 - Tél. : 03 87 82 67 02

TOP COULEUR

JCM AUTO & Utilitaire
Top Garage – Agent IVECO

Pose de film solaire
Carrosserie
Peinture
Mécanique
Électricité
Montage GPL

20, rue de Porcelette
57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 03 87 93 14 46
Fax : 03 87 90 23 17
topcouleur@live.fr

VP

Votre spécialiste ALU / BOIS / PVC

Menuiserie - Agencement

Extérieur & Intérieur

Vous avez un projet ? Neuf ou Rénovation

www.vp-menuiserie.com

Pour une étude personnalisée et gratuite, contactez-nous.
Et découvrez notre rapport qualité prix !

2, rue Saint-Nazaire - 57150 CREUTZWALD
Tél. : 03 87 93 75 48 - Fax : 03 87 90 28 17
Portable : 06 07 25 54 63
E-mail : info@vp-menuiserie.com

VP Menuiserie

ÉLECTRICITÉ LAUER S.A.R.L.

- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage

Tél. : 03 87 93 16 39

Portable : 06 85 10 02 79

22, Rue de la Croix

57550 MERTEN

Sanitaire - VMC - Géothermie

Aérothermie - Capteurs solaires

Sarl MANOCCHI Chauffage

Depuis 1976

159, rue de Diesen - **57890 PORCELETTE**

Port. : 06 07 75 42 73 - Dépannage : 06 87 28 22 37

Service Commercial

Tél./Fax : 03 87 94 65 48 - Mobile : 06 79 29 94 46

Courriel : entreprise.manocchi@wanadoo.fr

Bon à savoir

	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	VALIDITÉ
Carte nationale d'identité	Mairie de Ham	- 1 copie de l'acte de naissance ou du livret de famille des parents - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes *(conformes à la norme ISO/IEC 19794-5) - l'ancienne carte d'identité - éventuellement, certificat de nationalité française *Pour les mineurs, se renseigner en Mairie*	**Gratuit** (sauf pour un renouvellement en cas de perte ou de vol : timbre fiscal à 25 €)	10 ans
Passeport	Mairie de Creutzwald	- la carte d'identité en cours de validité - 1 copie intégrale de l'acte de naissance - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes (*) - l'ancien passeport - 1 timbre fiscal - éventuellement, certificat de nationalité française *Pour les mineurs, se renseigner en Mairie*	Majeurs : Timbre fiscal à 86 €	10 ans
Extraits d'actes : - Naissance - Mariage - Décès	- Mairie du lieu de l'événement - Acte de décès également en Mairie du dernier domicile	1 enveloppe timbrée avec nom et adresse en cas de demande écrite	**Gratuit**	
Autorisation de sortie du territoire	Mairie de Ham	Livret de famille + carte d'identité de l'enfant en cours de validité; (éventuellement, jugement de divorce et autorisation écrite du 2e parent)	**Gratuit**	1 an

NB : les délais d'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport peuvent être longs (plusieurs semaines suivant le cas...) ; soyez prévoyants.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site : service-public.fr, rubrique : Papiers - citoyenneté

Autres documents disponibles en Mairie

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule – certificat de cession de véhicule
- Déclaration de perte de carte nationale d'identité ou de passeport

Autorisations d'urbanisme

Selon la nature de votre projet d'urbanisme, le type d'autorisation peut être varié. Il existe 5 types d'autorisations :
- le permis de construire,
- le permis d'aménager,
- le permis de démolir,
- la déclaration préalable,
- le certificat d'urbanisme.

Pour savoir quel formulaire utiliser pour votre projet, vous pouvez vous renseigner en mairie ou consulter directement le site :
service-public.fr, rubrique : Logement, puis Construction.

Une notice explicative est disponible pour chaque type de formulaire. Toute demande d'autorisation d'urbanisme est téléchargeable et peut être remplie en ligne sur ce site. Le dossier ainsi constitué est à déposer en mairie pour instruction.

56 entreprises et services à Ham-sous-Varsberg

- Café l'Ozone
- Nico's Bar
- BASTIAN Autos
- Pharmacie BAUÉ
- Boucherie BECKER
- Métal Génération
- Café "Les Genêts"
- Café Restaurant "Au Debussy"
- Nathalie COURBION médecin généraliste
- Crédit Mutuel de la Vallée de la Bisten
- CND Entreprise : Espaces verts, pavage, abattage, élagage
- Salon de toilettage Flair
- Sté Elio FABINI
- Aline FENDEL médecin généraliste
- Maryse FOHNEY Infirmière
- Boulangerie-pâtisserie FREYTAG
- Ambulances Thierry
- GRZEGORCZYK Marine : Professionnels donnant des soins personnels/Recommandations générales sur les règles de base à connaître et à respecter
- Alexandra HILT masseur - kinésithérapeute
- Sarl Lorraine Façades
- TEM Concept
- Taxi KIN
- La Poste
- David Le QUANG médecin généraliste
- Valérie LOSSON infirmière
- Sublim'Ongles
- MÖBIUS Robert NETS
- FOLIE Fleurs
- Assurances NIESS
- JUMBO Fleurs
- YZAT Beauté Institut
- Snack LA FONTAINE
- AJ Flex (fabrication montage flexible hydraulique)
- Iris REITER Dépositaire Presse
- Espace Fermetures
- Gustave ROLLES médecin généraliste
- Origi'nails
- Est Fermetures
- Peter SCHMIDT chirurgien-dentiste
- Café du Centre
- Menuiserie SIKORSKI
- L'atelier des Sans Plis repassage
- Auto Diagnostic (contrôle technique)
- Macte-Animo Alimentation pour chiens
- Menuiserie VANI
- Snack Service
- Bureau de Tabac-Presse
- Delta Façades
- Garage MECANETTO (pièces auto, pneus...)
- Hair Evolutif
- Maison NICOLA
- Salon de beauté ZEN D'ESPRIT
- Shop Coiffure
- TOP Couleur
- WIRRIG Gestion

Marché hebdomadaire mardi matin

MAIRIE
3, rue du Ruisseau
Tél. : 03 87 29 86 90 - Fax : 03 87 29 86 94

Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi.
Le vendredi de 8 h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Personnel administratif :
M. Jean-Marc HARTER,
Mme Christine THIL,
Mme Sylvie MESSAOUDI,
Mme Marie-Hélène SCHREINER

Permanence « Aide aux administrés » :
chaque 2e samedi du mois à la mairie de 10h à 11h.

M. BOUCHER, Conseiller Général :
Chaque 2e lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

LA POSTE
10, rue de Ham
Tél. : 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36
Horaires d'ouverture des guichets : lundi au vendredi de 09h30 à 12h et de 13h30 à 16h, samedi de 9h30 à 12h.

GENDARMERIE
18, Rue de Longeville - Creutzwald
Tél. : 03 87 93 00 02

MÉDECINS
Dr Gustave ROLLES - 19, rue de Ham
Tél. dom. : 03 87 93 27 21
Tél. cabinet : 03 87 93 43 61
Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Dr Aline FENDEL - 117, rue de Ham
Tél. cabinet : 03 87 90 17 78
Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30. Libre de 9h à 10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h.
Samedi matin : consultation libre de 8h30 à 10h30. Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi.

CENTRE DE SANTÉ FILIERIS (OUVERT À TOUS)
Dr David Le QUANG - 127, rue de Ham
Tél. dom. : 03 87 90 15 32
Tél. cabinet : 03 87 93 12 43
Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h.
Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.

Dr Nathalie COURBION Médecin généraliste
Tél. cabinet : 03 87 93 05 62

Ainsi que des soins infirmiers en cabinet réalisés par **Maryse FOHNEY** **Tél. 03 87 81 47 65**

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Alexandra HILT - 12, rue de la Gare
Tél. cabinet : 03 87 90 17 93
Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

DENTISTE
Dr Peter SCHMIDT - 117, rue de Ham
Tél. : 03 87 82 24 78
Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi.
Mardi de 9h à 12h.

PHARMACIE BAUÉ
10, rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 06 38**

INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL
Mlle Valérie LOSSON - 26A, rue de Boulay.
Tél. : 03 87 82 56 01
Consultations : tous les jours à 17h.

AMBULANCES THIERRY
103, rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 01 60**

TAXIS
THIERRY - 103, rue de Creutzwald
Tél. : 03 87 82 37 52

KIN - 23, rue de Ham **Tél. : 03 87 93 00 41**

TRÉSORERIE DE CREUTZWALD
47, rue de la Gare - 57150 Creutzwald
Ouverture 8h20-12h et 13h30-16h
Impôts **Tél. : 03 87 82 81 90**
Collectivités locales **Tél. : 03 87 82 81 91**
Standard **Tél. : 03 87 82 41 08**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Mairie de Creutzwald - Place du Marché
Permanence : mercredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h

FORMULAIRES ADMINISTRATIFS
Téléchargez les formulaires administratifs sur :
www.service-public.fr

CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE
La CCW a adhéré à l'EIE (Espaces Info Énergie). Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.
Siège : Communauté de Communes du Centre Mosellan - 2, rue de Pratel - 57340 Morhange
Tél. : 03 87 86 46 62
De 9h à 12h et 13h à 17h.
eie.mosellecentre@free.fr
Accueil de 9h à 12h et de 13 à 17h
Permanences de proximités : **Tél. : 03 87 86 46 62**

EDF
Renseignements **Tél. : 0 810 040 333**
Dépannage **Tél. : 0 810 333 057**

GDF
Renseignements **Tél. : 0 810 800 801**
Dépannage **Tél. : 0 810 433 057**

NUMERICABLE
www.numericable.fr
Service client **Tél. : 3990**
Abonnements : Lundi au samedi de 8h à 22h
Technique : 7j/7 de 8h à 22h
Commercial **Tél. : 1055**
Lundi au samedi de 9h à 22h
Courrier : **SERVICE CLIENTS NUMERICABLE - TSA 61000 92894 NANTERRE Cedex 9**

SERVICE DES EAUX
Tél. : 03 87 93 06 72
Port. : 06 80 06 14 62

UFC QUE CHOISIR DE MOSELLE-EST
www.ufc-quechoisir-moselle-est.org
moselleest@ufc-quechoisir.org

CORRESPONDANT R. L.
Courriel **journalrl@gmail.com**

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE
Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, mardi au vendredi de 13h30 à 18h30.

ÉCOLES
Maternelle « les Genêts »
Rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 82 19 08**
Maternelle du Centre
Rue de la Forêt **Tél. : 03 87 93 08 36**
Primaire « Anne Frank »
Rue Principale **Tél. : 03 87 82 00 54**
Primaire « les Genêts »
Rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 07 18**
Collège « Bergpfad »
Rue des Roses **Tél. : 03 87 93 09 29**

CHAMBRES D'HÔTES
- **Mme Isabelle Bertrand,** 3 rue de Metz - Brulange. **Tél : 03 87 01 00 00 ou 06 08 26 56 83.** Capacité : 6 personnes.
- **Mme Audrey Muller,** 1 rue Principale - Dourd'hal **Tél : 03 87 94 66 63 ou 06 75 37 21 23.** Capacité : 1 à 2 personnes.
- **Mme Antoinette Petitjean,** 49 rue Principale Dourd'hal. **Tél : 03 87 92 73 60 ou 06 76 86 09 12.** Capacité : 4 + 1 personnes (2 chambres)
- **M. Nicolas Schweitzer,** 36 rue Principale - Dourd'hal. **Tél : 03 87 92 11 96 ou 06 71 63 04 19** Capacité : 2 + 1 personnes (1 chambre).
- **Gîte rural de Guerting,** 2 chemin Ferme St-Nicolas - Guerting. **Tél : 03 87 37 57 63 ou 03 87 37 57 69.** Maison forestière pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et possédant le label Tourisme et handicap.
- **M. Joseph Steiler,** 10 rue du Moulin - Lening. **Tél : 06 07 10 72 46.** Capacité : 5 personnes.
- **M. Martin Zimmermann,** 16 rue de Boulay Niedervisse. **Tél : 03 87 57 30 75 ou 06 22 91 72 76.** Capacité : 6 personnes.
- **Mme Marie-Bernadette Schrœter,** 30 rue de Téting, Pontpierre. **Tél : 06 82 09 46 64 ou 03 87 94 40 19 (le soir).** Capacité : 4 à 5 personnes.
- **Mme et M. Gelebart,** Ferme du Moulin Téting-sur-Nied. **Tél : 03 87 94 25 25 ou 06 20 42 58 97.** Capacité d'accueil : 5 personnes.
- **Mme et M. Marc Nadler,** 6 rue Geisberg, à Varsberg. **Tél : 08 79 39 25 23 ou 06 74 78 52 48.** Capacité : 2 gîtes de 5 personnes. Label Tourisme et handicap.

SALLE SOCIOCULTURELLE
Tél. : 03 87 82 62 88

PAROISSES
HAM CENTRE **Tél. : 03 87 93 02 31**
Abbé François THOMEN
Permanences : mardi de 15h à 17h, samedi de 9h à 11h.
CHRIST-ROI **Tél. : 03 87 93 00 27**
Abbé David MEYER david.meyer0181@orange.fr
Permanences : samedi de 10h30 à 11h45.

CRÉDIT MUTUEL
27A, rue de la Gare **Tél. : 0820 820 416**
Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Samedi : 8h30 à 12h

APRÈS MINE
Préfecture de la Moselle
Direction de l'environnement et du développement durable
Bureau de l'après mine - 9 Place de la Préfecture
BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1
Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière : 0800 105 909
Courriel :
degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr

NUMÉROS D'URGENCES
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police secours : 17
Centre anti-poison : 03 83 82 36 36 (NANCY)

ENTREPRISE KUCUK

Tous travaux en bâtiment
Gros œuvre – Maçonnerie - Carrelage

2, rue George Sand
57730 Petit-Ebersviller

Tél./Fax : 03 87 92 92 42
Mobile : 06 11 42 50 96
fikri.kucuk@neuf.fr

Restaurant de la Fontaine

Changement de propriétaire

Menu oriental - Grillades - Couscous - Vente de pain
Sur place ou à emporter

Ouvert 7j/7
De 11h à 14h et de 17h à 23h

42, rue Principale
Tél. : 03 87 81 05 04 57880 Ham-sous-Varsberg

L'atelier des sans plis

Atelier de repassage à Ham-sous-Varsberg

- Pas assez de temps?
- Envie de prendre soin de vos enfants?
- Besoin d'aide dans votre quotidien?

Je suis là.

Téléphonez-moi
au 06 30 14 20 01

FAÇADES LORRAINE

Peinture Intérieure et Extérieure
Isolation
Petite Maçonnerie

Tél. : 03 87 90 15 06
Mobile : 06 08 25 57 34

lorrainefacades@bbox.fr
57880 Ham-sous-Varsberg

S.àR.L. BLANCK et Fils

Chauffage – Sanitaire – Entretien

Siège social :
62, rue de la Houve
57550 Merten
Tél. : 03 87 93 19 26
blanck.et.fils@wanadoo.fr

GARAGE MECANETTO

Entretiens réparations automobiles
Ventes pièces et pneus toutes marques

Tél. : 03 87 82 14 23
mecanetto@sfr.fr

1, rue du Ruisseau
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Ici, l'automobile c'est une passion

CND Entreprise

Espaces verts,
Abattage, Élagage.

Entrepreneur forestier
Cyrille DALSTEIN

67, rue de la Gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. : 06 12 31 43 85
dalstein.cyrille@live.fr

Macte-Animo

Alimentation et accessoires pour animaux

Boutique, livraison…

25, rue de Boulay
57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. : 03 87 93 06 06
macte-animo@live.fr

KIRSTEN Jean-Claude

À votre service pour votre installation électrique.
Neuf, rénovation, mise aux normes, dépannages.

39, rue de l'Église
57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 03 87 93 25 30 - Mobile : 06 33 81 82 76
jckirsten@aol.com

La SHAN (Société d'Histoire et d'Archéologie des pays de la Nied) a publié une monographie sur la commune qui a été présentée au public le 6 décembre.
Les auteurs : Joseph Rondini et Auguste Albrecht.
L'ouvrage d'une centaine de pages (20€) relate l'histoire de Ham du Paléolithique (80 000 à 35 000 avant JC) jusqu'à aujourd'hui.

De gauche à droite : Joseph Rondini et Auguste Albrecht (historiens hamois, auteurs de l'ouvrage) et André Morhain (Président de la Shan).

Joyeux Noël de la part du personnel communal

Le personnel communal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. De gauche à droite, debout : Christian Leroux, Richard Cho Shi Yee (emploi aidé), Christine Thil, Marie-Hélène Schreiner, Emmanuel Weisse, Jessica Dohr, Pascal Becker.
Assis : Jean-Claude Dohr, Eve Nimeskern, Dominique Leroux, Sylvie Messaoudi, Jean-Marc Harter.
Absents lors de la photo : Nadia Wurtz, Jocelyne Rhim, Laura Collu (emploi aidé) et Jacques Dohr.

La décoration de Noël a été particulièrement soignée devant la mairie, la commune participant à « La Route des Crèches ».